



Viellir en hébergement

Dans les centres d'hébergement de soins de longue durée, les petits riens qui font la qualité de vie ont disparu depuis longtemps.

Première tranche d'une série de Liliane Lacroix
page B5

ÉDITORIAL / PETITES ANNONCES

Une Société riche à craquer qui a mal à son image



Isabelle Hachey

La réceptionniste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) m'accueille avec un large sourire, assise derrière le comptoir où elle vend des épinglettes du fameux Patriote de 1837: tuque enfoncée sur le crâne, pipe à la bouche et fusil au poing.

Le grand patron se fait attendre. Le sourire toujours accroché aux lèvres, la dame me suggère de passer au salon, vaste et lumineux, de la maison Ludger-Duvernay, une somptueuse résidence de la rue Sherbrooke. Là, entre les drapeaux fleurdelisés, de larges tableaux pleins de feu et de sang représentent la défaite des Patriotes, écrasés par les troupes anglaises lors de la bataille de Saint-Eustache.

« Revanche ! » semble réclamer un Guy Bouthillier à l'air convaincu et à la démarche assurée qui fait son entrée dans le grand salon. Le président de la SSJBM, imposant avec sa forte carrure et sa barbe bien taillée, me sert une poignée de main qui manque de réduire mes phalanges en charpie.

Furtive impression de malaise. « C'est votre idée, ou celle de vos patrons, d'écrire un article sur la Société ? » demande-t-il sur un ton légèrement suspicieux...

S'il est si prudent, c'est que Guy Bouthillier dirige une Société qui a mal à son image. Même si l'argent semble sortir par les fenêtres victoriennes de la maison Ludger-Duvernay — un immeuble qui vaut bien deux millions — la SSJBM est incapable de se débarrasser de la vilaine étiquette qui lui colle à la peau: un ramassis de vieilles barbes, « nationaleux » aux idées passistes et vaguement xénophobes.

L'impression est d'ailleurs savamment cultivée par les adversaires politiques des souverainistes. Encore récemment, le ministre fédéral Stéphane Dion se moquait des « clubs de boules à mites de la Société Saint-Jean-Baptiste » pour défendre, aux Communes, son projet de loi sur la clarté référendaire.

Avec ses 10 000 membres, la

SSJBM est pourtant la plus importante association nationaliste du Québec, et fait souvent front commun avec les étudiants, les artistes et les grands syndicats, des groupes qu'on pourrait difficilement qualifier de rétrogrades ou de poussieux. Mais l'influence et la crédibilité de la SSJBM ne sont plus ce qu'elles ont déjà été.

Un effectif divisé

Fondée en 1834 par le journaliste Ludger Duvernay pour défendre les intérêts des Canadiens français, la SSJBM a longtemps été avant-gardiste, voire révolutionnaire. Bien avant le gouvernement, elle a instauré un système de prêts et bourses pour les étudiants. Avec la Fondation du Prêt d'honneur, l'une de ses branches les plus actives, elle continue d'aider les jeunes, notamment en finançant la construction prochaine d'une résidence étudiante de 12 étages en plein coeur du Faubourg Saint-Laurent, au centre-ville de Montréal.

Pourtant, une partie de l'effectif, radicale et réactionnaire, provoque d'incessantes crises internes et fait en sorte que les bons coups sont rapidement éclipsés par les dérapages disgracieux — comme en 1998,

lorsque la SSJBM a fait bondir tout le monde en recommandant que la maîtrise du français devienne une condition pour exercer son droit de vote au Québec.

« Il y a un hiatus entre la base, plus conservatrice, et les dirigeants, plus progressistes », explique le professeur d'histoire Robert Comeau, qui a claqué la porte — comme bien d'autres — après un court séjour au conseil général de la SSJBM, en 1998. « Certains membres n'adhèrent pas aux idées les plus up to date, mais on ne peut pas les mettre de

hors, c'est leur Société comme les autres, ils paient leurs cotisations ! »

Nicole Boudreau, présidente de la SSJBM de 1986 à 1990, partage ce point de vue: « Il faut admettre qu'il y a encore un travail à faire. Un travail qui ne se fera que par l'ouverture », estime celle dont la jeunesse et les idées progressistes avaient fait souffler un véritable vent de fraîcheur sur la Société. C'était l'époque des grandes manifestations qui ont mobilisé des dizaines de milliers de Québécois en faveur du maintien intégral de la loi 101. Depuis, le vent est tombé.

Un organisme de 15 millions

La SSJBM aurait pourtant largement les moyens de se payer un

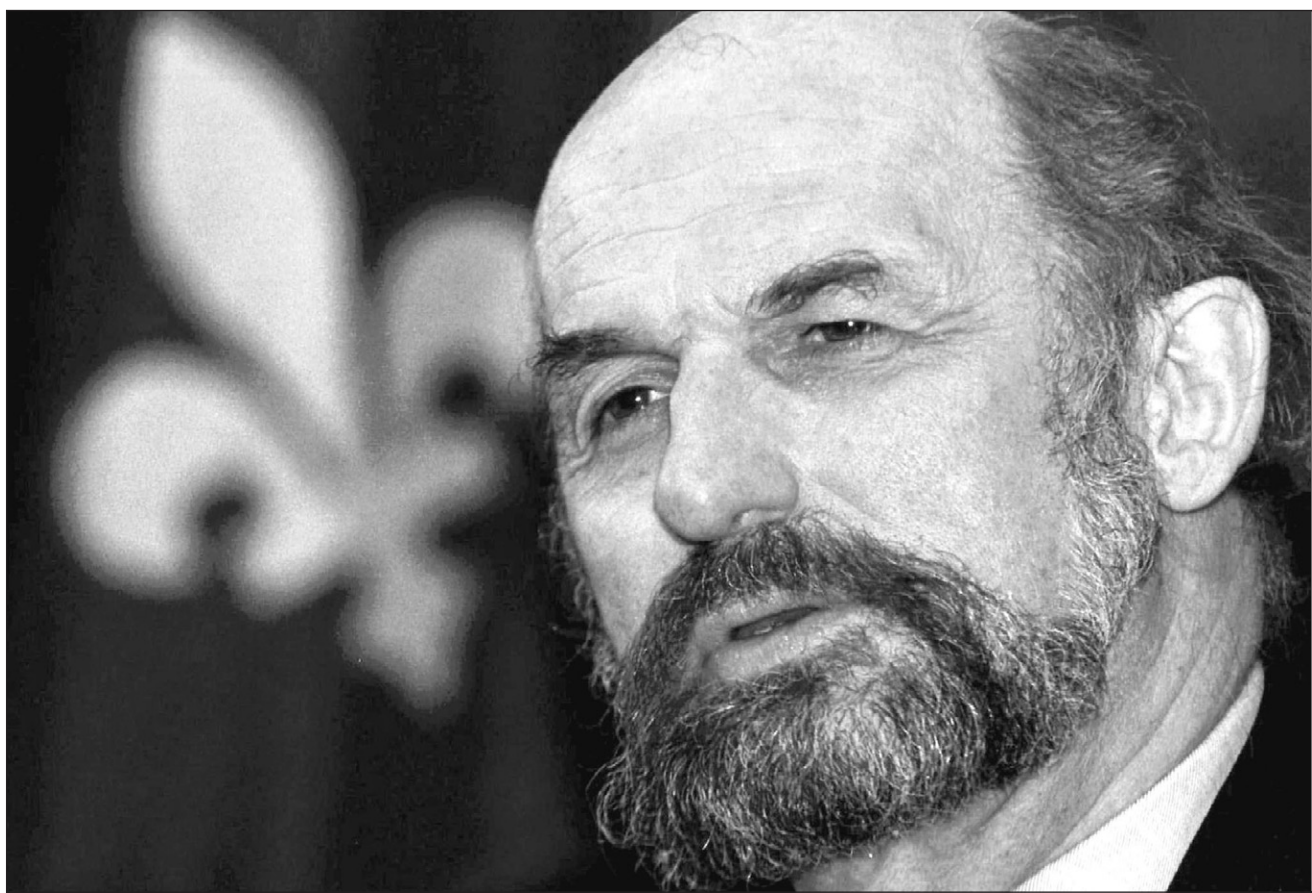


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Même s'il parle sans cesse en termes de guerre — avec ses « alliés », ses « ennemis », ses « trêves » — Guy Bouthillier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a compris que pour bâtir le pays dont il rêve, il doit réconcilier les communautés ethniques et les « troupes » souverainistes.

spécialiste en relations publiques pour se refaire une image. Au cours de son histoire, elle a reçu de nombreux legs testamentaires. Encore aujourd'hui, de riches et fervents nationalistes font de la Société leur unique héritière.

Le meilleur coup d'argent de la SSJBM a sans doute été la revente, dans les années 70, des trois institutions financières qu'elle avait créées au début du siècle (Économie Mutuelle-Vie, Caisse nationale d'économie et Société nationale de fiducie). La SSJBM possède toujours une société d'assurance-vie, destinée exclusivement à ses membres.

De plus, des placements judicieux, la construction du Monument-National en 1893, ainsi que l'acquisition et la revente à gros prix de propriétés ont fait de la SSJBM un organisme qui vaut, aujourd'hui, pas moins de 15 millions !

« La Société a compris depuis longtemps que l'argent était le nerf de la guerre et que la meilleure façon d'avoir des coffres bien garnis, c'était de créer des entreprises financières. Cela nous a permis une autonomie complète vis-à-vis des pouvoirs publics », souligne M. Bouthillier. La SSJBM a en effet les coudees franches, contrairement au lobby anglophone Alliance Québec, qui exerce ses pressions politiques grâce à une subvention fédérale annuelle de 900 000 \$.

Indépendante — certains diraient même hors contrôle —, la SSJBM a récemment pigé dans son « trésor de guerre », amassé depuis près de trois ans en prévision du prochain référendum, pour dénoncer le projet de loi fédéral sur la clarté référendaire dans les pages du *New York Times* (117 000 \$) et du *Monde Diplomatique* (12 000 \$). « Nous sommes convaincus que cet argent a été bien dépensé », dit M. Bouthillier, qui ajoute que la publicité, intitulée « Honte à Ottawa », se retrouvera bientôt dans un grand journal espagnol.

La Société vit dans une opulence qui lui a aussi permis d'envoyer un observateur lors des élections en Écosse et d'embaucher d'éminents avocats pour présenter son point de vue dans l'appel, par le gouvernement Bouchard, de la décision de la Cour du Québec niant la nécessité de la prédominance du français dans l'affichage et la publicité commerciale. La requête de la SSJBM a néanmoins été refusée la semaine dernière.

Des gestes d'ouverture

« La SSJBM a souffert de la naissance du Parti québécois, en 1968. À l'époque, elle s'est vidée de ses forces vives, qui sont allées militer pour le PQ. Depuis, la SSJBM dégage une image un peu péjorative pour certains », dit Nicole Boudreau. Les détracteurs de la Société affirment qu'elle est devenue une

succursale du PQ, un endroit où les purs et durs déçus ou mécontents se réfugient.

Le militant de la SSJBM est peut-être moins dynamique parce que plus vieux, admet M. Bouthillier, mais il constitue un « soutien moral exemplaire » et contribue à maintenir la souveraineté à l'ordre du jour, contrairement au gouvernement péquiste « empêtré dans la gestion quotidienne de l'État ».

Même s'il parle sans cesse en termes de guerre — avec ses « alliés », ses « ennemis », ses « trêves » et ses « batailles » — M. Bouthillier a compris que pour bâtir le pays dont il rêve, il doit réconcilier les communautés ethniques et les « troupes » souverainistes. « Cela ne se traduira probablement jamais par un vote, mais au moins par un désarmement des appréhensions à notre endroit », explique-t-il.

C'est ainsi que l'an dernier, il a invité non seulement Lucien Bouchard, mais aussi Jean Charest et Mario Dumont au traditionnel défilé de la Société Saint-Jean-Baptiste. La Société multiplie depuis les gestes d'ouverture. Elle est notamment venue en aide à des Chiliens réfugiés dans une église de Montréal et a décerné un prix à l'athlète noir Bruny Surin. L'opération charme a culminé lorsque M. Bouthillier a embauché Robin Philpot, originaire de Thunder Bay, en Ontario, comme directeur des communications de la SSJBM !

La SSJBM investit dans l'éducation

Des résidences étudiantes à une chaire d'histoire

ISABELLE HACHEY

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) pourrait bientôt accueillir la première chaire d'histoire du Québec, financée en majeure partie par la Fondation du Prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM).

Des pourparlers entre l'UQAM et la Fondation ont lieu depuis plus d'un an au sujet de l'implantation de cette chaire, dont le titulaire serait le professeur Robert Comeau. Le projet, qui coûterait 100 000 \$ par an, permettrait l'embauche d'un nouveau professeur à l'UQAM.

« Cela pourrait être la chaire du Prêt d'honneur en histoire du Québec », dit le président de la Fondation, Jean-Paul Champagne, un ancien député péquiste. « L'histoire du Québec est un peu négligée, et nous aimerions qu'une université organise des recherches, des colloques, des conférences à ce sujet. »

La Fondation du Prêt d'honneur est sans doute la branche la plus dynamique de la SSJBM. Son projet le plus ambitieux est la construction — au coût de 13 millions — d'un immeuble de 12 étages, à l'angle des boulevards Saint-Laurent et René-Lévesque. Une résidence qui logera à prix modique 300 étudiants de l'UQAM et du cégep du Vieux-Montréal. La future « Maison du

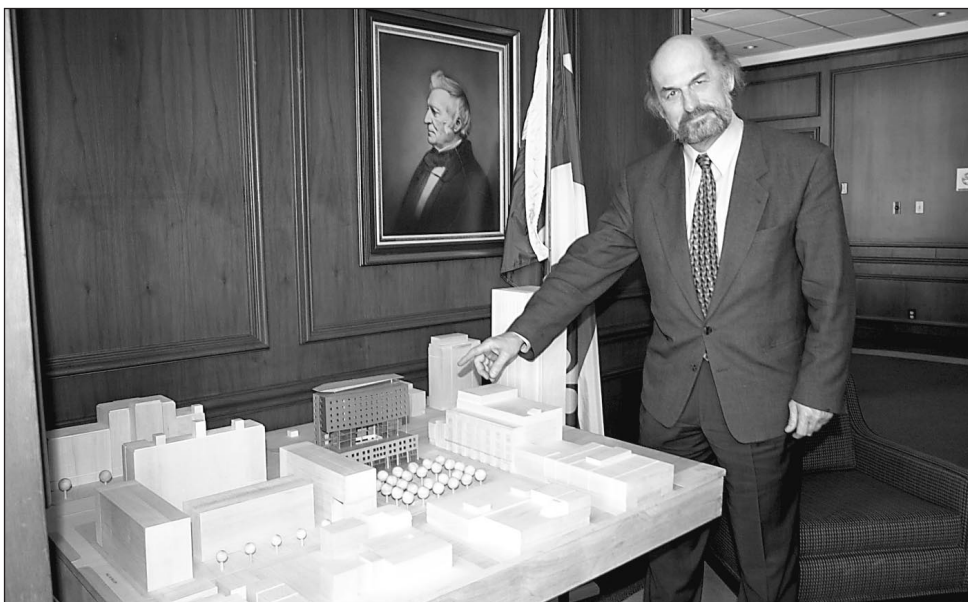


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

La Fondation du Prêt d'honneur est sans doute la branche la plus dynamique de la SSJBM. Son projet le plus ambitieux est la construction — au coût de 13 millions — d'un immeuble de 12 étages, à l'angle des boulevards Saint-Laurent et René-Lévesque. Une résidence qui logera à prix modique 300 étudiants de l'UQAM et du cégep du Vieux-Montréal. La future « Maison du Prêt d'honneur » devrait ouvrir ses portes en 2001.

Prêt d'honneur » devrait ouvrir ses portes en juin 2001.

Créée en 1944, la Fondation a financé un programme de prêts et bourses étudiants jusqu'à ce que le gouvernement prenne la relève, en 1971. Depuis, elle a soutenu des recherches postdoctorales,

un domaine où les entreprises privées commencent maintenant à investir. La Fondation se tourne donc vers de nouveaux projets. « Nous conservons notre vocation d'aide à l'éducation et à la jeunesse, mais dans un autre créneau », résume M. Champagne.

Bourré de fautes

ISABELLE HACHEY

Pendant près de six ans, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), qui a fait de la défense et de la promotion du français l'un de ses principaux chevaux de bataille, a écorché cruellement la langue de Molière sur son site Internet.

Les coquilles, les phrases alambiquées et les nombreuses fautes de grammaire et d'orthographe avaient de quoi faire rougir les militants de la SSJBM qui se battent sur tous les fronts pour préserver les acquis de la Charte de la langue française du Québec.

Le texte de six pages de la section historique du site comportait une cinquantaine de fautes. « Jusqu'à maintenant, ce prix a été remis (sic) à des personnalités provenant de diverses (sic) horizons », écrivait la SSJBM à propos du prix du Patriote, remis l'an dernier à Jean-Marc Léger, grand défenseur de la langue française.

Le texte a été retiré du site il y a à peine deux jours. La Société a enfin été mise au courant de son erreur après que les informations de *La Presse* eurent circulées dans d'autres médias. « Cela a fait rire beaucoup de monde, reconnaît le porte-parole de la SSJBM, Robin Philpot. Le site était un peu artisanal, et on n'avait pas corrigé tous les textes. »

À plusieurs endroits, la lecture se heurtait à des phrases confuses et tortueuses: « La création de ce comité a permis à la Société d'associer des personnalités du grand Montréal à ces célébrations, qui étaient jusque là étrangère (sic) au Conseil général de celle-ci. » De qui ?

Dans le texte, les « canadiens » et les « québécois » n'avaient pas droit aux majuscules, contrairement au « Marché » et au « Ministère ». Et les erreurs défilaient: « la plus part »; « symbol national »; « la Société est géré »; « elle maintient »; « sous la présence de Roger Duhamel »; « cet instance »...

Depuis plus de 30 ans, la SSJBM a rédigé de nombreux mémoires sur la situation linguistique au Québec, qu'elle a soumis et défendus devant plusieurs commissions gouvernementales. Elle est à l'origine de la création du Mouvement Québec Français, en 1971, et de plusieurs manifestations populaires pour le maintien intégral de la loi 101.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT
YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

La chute du météorite

Tombant comme un météorite d'un ciel qui, cette semaine, a été fort orageux pour le gouvernement Bouchard, le plan de réorganisation municipale déposé par Louise Harel, hier, n'en évite pas moins quelques-uns des récifs sur lesquels il aurait pu se briser.

C'est d'ailleurs tout le bien qu'on puisse en dire, tant cette annonce précipitée paraît répondre à des impératifs de pure politique que l'importance intrinsèque du dossier aurait dû nous épargner.

Quoi qu'il en soit, la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole a ainsi annoncé la création à Montréal, à Québec et dans l'Outaouais, de communautés métropolitaines remplaçant les communautés urbaines existantes.

Ces communautés métropolitaines seront responsables en matière d'aménagement, de transport en commun, d'environnement, de développement économique international et de logement social. Leur administration ne sera pas élue au suffrage universel et elles n'auront pas de pouvoir de taxation : la ministre s'abstient ainsi de plaquer sur une société déjà surgouvernée un niveau supplémentaire de gouvernement, ce pour quoi nous lui saurons gré.

À Montréal, on voit la Communauté urbaine se saborder pour faire place, en janvier 2001, à une nouvelle communauté élargie de spectaculaire façon pour englober Laval et plus d'une soixantaine de municipalités des rives Nord et Sud. Le conseil de la nouvelle communauté pourrait être composé de 30 personnes, dont les maires de Montréal, Laval et Longueuil.

Après cela, le terrain est beaucoup plus sablonneux, ce qui, hélas ! laisse cette ébauche de réforme en précaire équilibre. Car le reste et le plus difficile est à venir, au bout d'un affligeant dédale de comités, d'études, de rapports et de livres blancs qui, s'ils ont le mérite de n'écarter aucune hypothèse, ont le tort de n'en choisir aucune.

Par exemple : *quid* des fusions municipales, urgentes et nécessaires si l'on veut équilibrer, justement, une structure au sommet de laquelle reposera cette gigantesque communauté ?

La chose est tout bonnement déposée sur la table d'un... comité, quoi d'autre ? le millièmè à se pencher sur le sujet depuis des décennies. Lequel, pour être sûr de ne rien rater, se voit confier le mandat d'étudier tout aussi bien la thèse d'« une île, une ville » que divers scénarios de regroupements partiels sur les deux rives, sans oublier — excusez du peu — la création d'une seule ville sur le territoire métropolitain !

De la même façon, sur la nomenclature exacte des responsabilités de la Communauté métropolitaine, sur la redéfinition du rôle des municipalités régionales de comté (les MRC demeurent), sur la réforme de la fiscalité que la réorganisation rend indispensable, sur les équipements de nature supramunicipale, rien n'est déterminé.

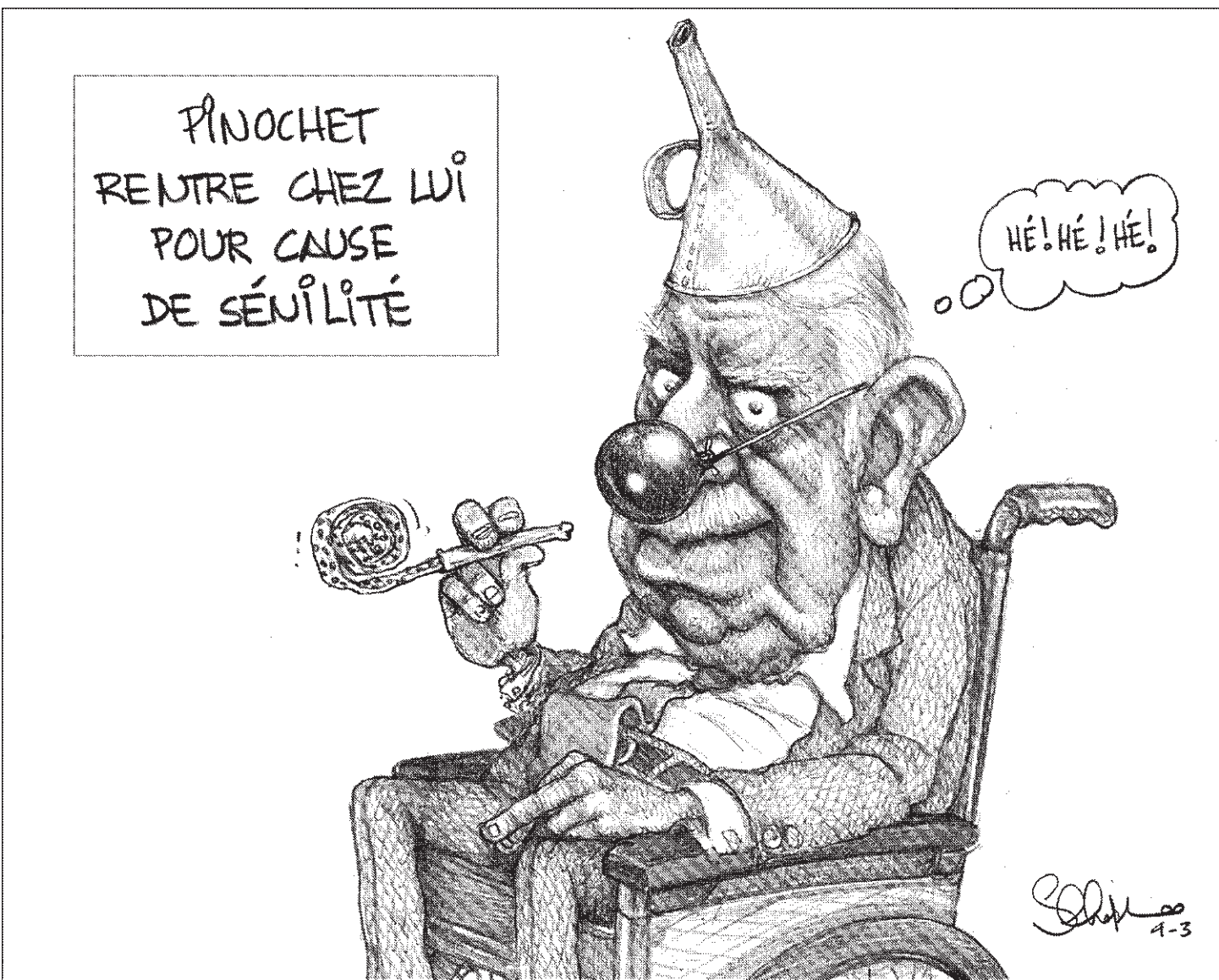
À la lumière de ces reports, sachant en outre que le livre blanc promis de longue date sera tout de même déposé avant la mi-avril, on subodore que l'annonce d'hier n'est pas étrangère au dur coup porté, mercredi, à la crédibilité du gouvernement du Parti québécois.

On comprend que, politiquement, il était urgent de pousser sous le tapis de l'actualité l'affaire des 850 millions reçus d'Ottawa et placés en fiducie par Québec alors que le réseau de la santé est exsangue. Mais on comprend moins que la ministre Harel, pour qui ce projet de réorganisation municipale, en particulier montréalaise, est certainement une préoccupation de première importance, ait en quelque sorte été désignée pour monter sur l'autel du sacrifice au nom de la raison d'État.

C'est Montréal, encore une fois, qui fait les frais des drames de la Grande-Allée.



Mario Roy
mroy@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

Un conflit malsain

L'affaire a brièvement retenu l'attention. Puis on est passé à autre chose. Elle aurait pourtant mérité qu'on s'y attarde parce que la récente décision de la Cour supérieure sur le salaire des juges de juridiction québécoise implique infiniment plus que les sommes en jeu. Elle démontre également à quel point l'entêtement du gouvernement dans ce dossier a déclenché un affrontement dont la principale victime sera la crédibilité de la justice.

Ce jugement ne constitue en réalité que le plus récent épisode d'un vieux débat fondé sur une question à deux volets : le salaire des magistrats et la manière de le déterminer. Plus concrètement, avec 120 000 \$ par année, ceux-ci sont-ils payés raisonnablement ? Et doit-on les considérer comme tous les autres fonctionnaires en leur appliquant les augmentations convenues dans les négociations qui s'achèvent au sein de la fonction publique ?

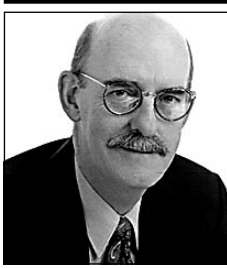
Déjà en 1993, le gouvernement avait implicitement reconnu que le cas des juges est spécial. C'est-à-dire que leur rémunération et la façon de la déterminer peuvent avoir un lien direct avec le principe sacré de l'indépendance de la magistrature. Pour l'aider à y voir plus clair, il avait alors demandé un avis extérieur — le rapport Poissant — dont il avait cependant, par la suite, décidé d'ignorer la recommandation d'un redressement salarial important. En 1997, la Cour suprême confirmait l'obligation pour chaque gouvernement de procéder à ce type de consultations et de laisser ensuite aux élus le soin d'en disposer par l'adoption d'un décret définissant les conditions de travail des magistrats. Un an plus tard, au Québec, le comité Bisson reprenait à son compte l'avis selon lequel ces derniers devraient voir leur salaire augmenter de façon sensible pour

atteindre 137 000 \$ après trois ans. Une suggestion qui, évidemment, ne s'inscrivait pas dans la politique salariale globale du gouvernement pour ses fonctionnaires et qui, fatalement, est restée lettre morte. D'où cette procédure devant la Cour supérieure et ce jugement ordonnant à Québec de revoir sa décision afin de tenir compte de la pertinence d'une augmentation plus significative.

Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, ce ne sont pas les considérations financières qui doivent retenir l'attention au départ dans ce conflit. Avec un minimum de bonne foi et un refus de céder à la démagogie, on viendra aisément que, si on tient à une magistrature compétente et ouverte à toutes les dimensions de la société actuelle, on doit pouvoir recruter des juristes de valeur qui ne doivent pas tous venir de l'intérieur de l'appareil d'État comme, par exemple, les procureurs de la Couronne. Il faut également pouvoir persuader des avocats de délaisser une pratique privée parfois très lucrative en leur offrant des conditions qui n'exigent pas d'eux de trop lourds sacrifices financiers.

Le véritable enjeu de cette affaire est beaucoup plus le refus de Québec d'admettre que les juges ne sont pas des fonctionnaires et qu'on dessert la justice en forçant ces derniers à faire appel à l'un des leurs pour réaffirmer le fondement constitutionnel de ce principe d'indépendance de la magistrature. Et son corollaire selon lequel, en forçant les juges à « négocier » avec l'appareil gouvernemental, on les place — en apparence au moins — en position de dépendance face à un pouvoir dont ils peuvent avoir à juger le comportement ou les décisions en toute liberté d'esprit.

En provoquant une démarche qui peut donner l'impression que la magistrature se fait elle-même justice, le gouvernement ne fait pas que placer les juges dans une situation inconfortable. Il se trouve à saper lui-même la crédibilité d'une institution dont il devrait être un ardent défenseur.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

« Alouette, je te plumerai... »

■ Pendant que Québec hurle sur tous les toits que le régime de santé ici est en crise parce qu'Ottawa ne fait pas assez pour aider pendant que la ministre de la Santé se plaint qu'elle ne peut faire plus faute d'argent, 842 millions qu'Ottawa a donné à Québec pour la santé dorment dans un bas de laine à Toronto. Et Bernard Landry, ci-devant ministre des Finances du Québec, soutient que « le problème de la santé n'est pas qu'un problème d'argent, c'est un problème de planification, de gérance ». J'ai une question pour M. Landry : qui gère les finances et la santé au Québec ? M. Landry, comme le dit si bien votre publicité anti-clarté, « Alouette, je te plumerai... »



Bernard Landry

Richard LÉVESQUE
Saint-Luc

Astuce démagogique

■ Les stratèges de Jean Chrétien ont trouvé une belle astuce démagogique pour dénigrer les demandes du Québec en matière de fi-

nancement des soins de santé, si le Québec a tellement besoin d'argent, pourquoi ne s'est-il pas précipité sur les 840 millions que le fédéral avait consentis pour les trois prochaines années. Ce que cette astuce cachait c'est que le gouvernement du Québec, face à la crise, avait déjà ajouté 1,7 milliard aux services de santé à partir de ses propres rentrées fiscales et décidé d'engranger prudemment l'argent d'Ottawa pour les deux prochaines années, puisque ces sommes étaient non récurrentes. C'était là un comportement tout à fait raisonnable et responsable.

Les médias ont mordu à l'appât à pleines dents et probablement que la population a fait de même. Le lendemain, des gros titres annonçaient que « Québec laissait dormir à Toronto 840 millions dédiés au secteur de la santé ». L'effet était réussi. On reconnaît là la démagogie du gouvernement Chrétien à son meilleur. On venait de noyer habilement le problème de fond, le refus d'accorder aux provinces un financement stable des soins de santé en leur accordant des points d'impôt.

Le gouvernement fédéral préfère contribuer à la pièce, selon ses humeurs politiques, en ne tenant pas compte de l'inflation annuelle de 4 % dans les frais de santé. Il se comporte exactement comme le mauvais payeur de pension alimentaire qui refuse de verser sa part et d'assumer ses responsabilités mais qui, à chaque fois qu'il consent le moindre chèque, se per-

met de s'ingérer dans la planification budgétaire de son ex-conjointe pour lui faire la morale.

Denis HÉTU
Montréal

Bel exemple !

Monsieur Landry,

■ Aujourd'hui, dans *La Presse*, on pouvait lire que, d'après vous, les problèmes qui affectent notre système de santé ne tiennent pas à une question d'argent mais à un problème de gérance. Je suis en parfait accord avec vous ; en effet, laisser dormir 842 millions de dollars dans un compte de banque, alors que les régies de la santé comme les hôpitaux sont dans le rouge, relève d'un style de gestion vraiment indigne d'un pays évolué... Et le responsable, M. Landry, ne serait-il pas le ministre des Finances lui-même ?

Et encore, si c'était là la seule aberration dont votre style de gestion est responsable, ce serait un bien petit mal ! Mais ne nous égareons pas... Pendant que des gens attendent, depuis des mois, des interventions urgentes et que d'autres vont se faire traiter aux États Unis, notre grand vizir (vous M. Landry) lui, fait des petits intérêts mesquins sur tant de millions... et toutes ces souffrances pour vous permettre d'arriver à un plus beau budget ? Quel genre de conscience avez vous donc ?

On attend de nos gouvernants

qu'ils agissent en bon père de famille. Eh bien, voici le père de famille qui a un enfant malade et qui refuse de le faire soigner à cause des coûts impliqués ; et en même temps, ce bon père de famille accumule un pécule à la banque ! Bel exemple !

Comble de l'aberration, alors que vous tentez de vous justifier, vous dites que les appareils de radio-oncologie sont commandés mais qu'on ne pouvait le faire il y a six mois ; pourquoi donc ? Les fabricants de ces appareils refusaient les commandes, il y a six mois ? Pourtant les millions étaient bien là, il y a 11 mois ?

Combien de souffrances inutiles

nous infligerez vous encore pour satisfaire votre ego en présentant un beau budget ? Qui donc vous accordera la moindre crédibilité quand vous réclamerez des dollars indispensables à Ottawa ? Sûrement pas moi ; et pourtant, je suis un vieux souverainiste de la première heure. Maintenant je suis certain que je voterai contre votre équipe à la prochaine occasion, et la mort dans l'âme je dois concéder que je voterai NON pour ne pas vous donner le pouvoir d'écrire la constitution du Québec. Quel machiavélisme que le votre !

Jocelyn DUSSAULT
Prévost

Les huit textes de la série éditoriaux « Réinventer notre avenir : des idées pour sortir du cul-de-sac », signés par l'éditorialiste en chef Alain Dubuc, que *La Presse* a publiés du 19 au 26 février derniers, sont disponibles dans leur version intégrale sur le site internet de *La Presse* :

<http://www.lapresse.infinet.net>



Réinventer
notre
AVENIR
Des idées pour sortir du cul-de-sac

Alain Dubuc

Le magot caché: un désastre

Le ministre Landry aura bien du travail à faire pour se justifier d'avoir laissé dormir 841 millions pendant un an alors que les services de santé criaient famine.

M. Landry pourra parler gestion, planification et comptabilité, rien n'y fera. Cette histoire de magot caché — et à Toronto par-dessus le marché! — est déjà le plus gros désastre de « marketing » politique qu'ait connu le gouvernement Bouchard jusqu'à présent.

Le citoyen ordinaire ne pardonnera jamais à ce gouvernement de s'être assis sur des millions pendant que l'on envoyait des cancéreux se faire soigner aux États-Unis, que des centaines de malades gisaient chaque jour dans des urgences engorgées, et que des milliers de gens poireautaient au péril de leur vie sur des listes d'attente.

Et le citoyen aura raison. N'importe quelle ménagère sait qu'il ne faut pas emprunter pour payer l'épicerie, mais elle sait aussi que lorsque le frigo est vide et que les petits n'ont plus rien à manger, il faut parer au plus pressé et utiliser ses réserves pour répondre aux besoins les plus criants. C'est, tout simplement, une question de priorité.

Non seulement la constitution de cette cagnotte secrète défilait-elle la compassion la plus élémentaire, mais elle vient saper à sa base l'argumentation des premiers ministres provinciaux qui réclament des transferts d'Ottawa.

Le fédéral aura beau jeu de dire qu'il n'y a pas urgence, puisque le Québec n'a même pas jugé nécessaire d'encaisser ce chèque de 841 millions!

Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et le Québec, ont encaissé l'argent fédéral — même les riches provinces d'Ontario et d'Alberta! Il faut croire que MM. Harris et Klein, ces horribles « néolibéraux » que Lucien Bouchard a tant conspués durant la dernière campagne électorale, ont fait preuve de plus de compassion pour leurs malades que le gouvernement soi-

disant social-démocrate du Parti québécois qui aime tant se gargariser du mot « solidarité ».

Qu'est-ce que le gouvernement Bouchard attendait donc, pour sortir son magot? Une échéance référendaire? Ou électorale?

Les provinces avaient trois ans devant elles pour encaisser l'argent. Pourquoi le gouvernement Bouchard a-t-il refusé d'y toucher alors que sept autres provinces, même celles qui roulaient sur l'or, se sont pressées d'injecter les sommes transférées par le fédéral dans leurs systèmes de santé?

Autre question: comment se fait-il que la ministre de la Santé (à ce qu'elle dit, en tout cas) n'était pas au courant de l'existence de cette cagnotte, pourtant destinée à son propre ministère?

Mme Marois n'est pas obligée de lire tous les documents qui sortent des gouvernements, mais enfin, n'a-t-elle pas des sous-ministres? Des conseillers spécialisés dans les prévisions budgétaires? Ce montant forfaitaire apparaît clairement dans le budget Martin et le budget Landry de 1999. Comment expliquer que le MSS ne l'ait pas vu passer? Est-il possible que les deux ministres n'aient jamais parlé d'argent entre eux, alors que le financement de la santé a été le problème numéro un du gouvernement durant toute l'année 1999?

La question est d'autant plus piquante que nul n'ignore que Mme Marois et M. Landry seront en compétition pour la succession de Lucien Bouchard, le jour où ce dernier tirera sa révérence.

Chose certaine, il y a aujourd'hui d'innombrables Québécois qui ont d'excellentes raisons de se sentir floués: les infirmières, par exemple, à qui le gouvernement a répété



Lysiane GAGNON

pendant des mois qu'il était « cassé »; les techniciens de laboratoire et les autres professionnels du réseau, qui se font dire la même chose... au moment même où l'on découvre qu'en réalité, le gouvernement nage depuis un an dans de tels surplus qu'il a pu affecter l'équivalent du transfert fédéral au secteur de la santé à même ses propres revenus!

Le ministre Landry a raison de dire que tout n'est pas qu'une question d'argent, dans les services de santé. Hélas! tant sous les libéraux que sous les péquistes, la planification et la gérance du système ont été tout simplement abominables. Ce sont des décisions gouvernementales qui ont engendré les pires maux du système, notamment le contingentement dans les facultés de médecine et les programmes d'incitation à la retraite (gracieuseté du gouvernement Bouchard).

On a dégami le système par les deux bouts — il y entre moins de jeunes et les plus expérimentés sont partis. Il faudra plus de dix ans pour réparer cette gigantesque erreur de planification.

Mais contrairement à ce que dit le ministre, il y a d'autres problèmes qui, eux, sont purement et simplement une question d'argent. L'achat de nouvel équipement, par exemple — domaine où le retard est considérable. Ou l'embauche des 2500 infirmières qui manquent au Québec. Ou le relèvement salarial des médecins, les plus mal rémunérés au Canada. Ou l'embauche du personnel requis pour les programmes de soins à domicile des CLSC.

À ce sujet, le jour même où l'existence du magot était révélée, on apprenait que 40 000 malades chroniques n'ont pu recevoir de soins à domicile l'an dernier. À qui fera-t-on croire que cela tient, dans tous les cas à une

« mauvaise organisation » des CLSC? C'est encore, simplement, une question d'argent. Le Québec est d'ailleurs à l'avant-dernier rang (juste avant l'Île-du-Prince-Édouard!) pour ce qui est des dépenses en soins à domicile, qui sont ici de 38 \$ per capita... 42 \$ de moins que la moyenne nationale! L'écart est gigantesque et inexcusable.

Depuis que le PQ a pris le pouvoir, en 1994, le Québec détient le triste record de l'avare institutionnelle. C'est la province qui dépense le moins pour les services publics de santé, soit 1615 \$ par habitant en 1997 — 200 \$ de moins qu'en Ontario. Moyenne nationale: 1803 \$.

Toujours selon l'Institut canadien d'information sur la santé, jusqu'en 1994, le Québec consacrait un peu plus d'argent à ses services de santé que les petites provinces pauvres de l'Atlantique. Terminé. Nous sommes aujourd'hui à la queue du peloton.

De 1994 à 1998, le nombre de malades traités dans les hôpitaux de courte durée a baissé de 18,3 %; le nombre de lits a baissé de 28,7 %; le nombre de places d'hébergement pour les malades chroniques a baissé de 8,4 %; les compressions budgétaires ont entraîné la perte de 20 757 postes syndiqués dans les services de santé et les services sociaux, l'équivalent d'un poste sur 11, et c'est sans compter le personnel cadre. Les établissements du réseau, enfin, ont vu leurs budgets diminuer de 737 millions.

En 1995, Lucien Bouchard nous mettait en garde contre « le vent de droite qui souffle de l'Ouest ». En 1998, il comparait Mike Harris à Thatcher et Reagan. Pourtant, les coupes ont été plus dures, plus impitoyables au Québec que dans les provinces les plus conservatrices.

Pourquoi fallait-il atteindre si vite le déficit zéro? On connaît la réponse: c'était l'une des « conditions gagnantes »... Mais l'astucieuse stratégie s'est transformée en boom-rang. En dehors des milieux financiers, personne n'a applaudi à l'atteinte de cet objectif comptable. La population l'a payé trop cher, le déficit zéro du gouvernement Bouchard.

Opinions

Le dernier souffle du Palais du Commerce?

GABRIEL MALO et SUSAN ROSS

Les auteurs sont architectes et étudiants à la maîtrise en conservation de l'environnement bâti, à l'Université de Montréal.

Le concours d'architecture de la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ) sur le site du Palais du Commerce est maintenant lancé. À l'heure où les architectes se penchent sur le concept de ce projet qui a été au coeur de maints débats, il suscite encore aujourd'hui des questions fondamentales.

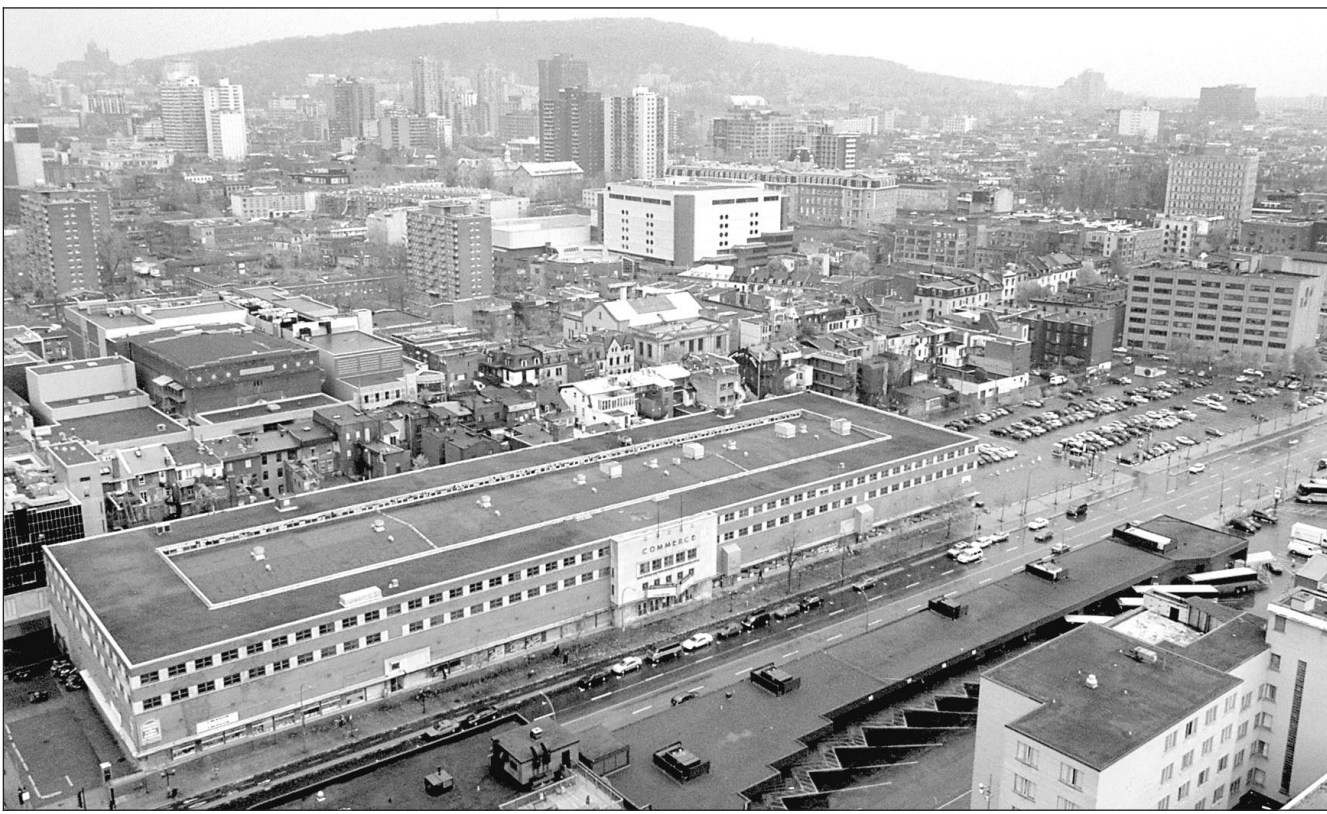
De par son symbole et sa position dans la ville, sa mise en forme doit être dégagée à la suite d'une réflexion aussi large que possible. Il nous semble crucial que les architectes qui tablent actuellement sur ce projet soient conscients d'aspects qui semblent avoir été éjectés du cadre du concours.

Le Palais du Commerce ne possède certes pas la beauté d'un grand monument classique. Au premier abord, il n'a, hélas, aucune chance de provoquer un quelconque émoi. Néanmoins, c'est un témoin important du développement de Montréal pour peu que l'on prenne la peine de s'y arrêter. Jadis une vitrine de l'essor économique de Montréal, il a été appelé à devenir le premier véritable centre d'exposition de la métropole, avant que la Place Bonaventure ne le supplante. Ouvert en 1952, il témoigne des idéaux de son époque, idéaux qui trouvent aujourd'hui de bien timides échos dans leur reconnaissance actuelle. Le Palais du Commerce souffre en effet des préjugés si rapidement étiquetés à une architecture moderne rationaliste et méconnue.

Le bâtiment est parvenu jusqu'à nos jours, non sans avoir été épargné par plusieurs projets de destruction. Pour plusieurs Montréalais et Montréalaises, il a déjà représenté tantôt un magasin de livres, tantôt un lieu de spectacle, et même une piste de patins à roues alignées, différents usages qui démontrent sa remarquable capacité d'adaptation. Mais ici s'arrête sa petite histoire.

Que l'on ne se fasse pas d'illusions. Le site choisi pour la GBQ constitue une table rase, un terrain vierge et aseptisé de toutes traces d'un « palais » déchu. Le Palais sera définitivement démoli pour le plus grand bonheur de tous ses détracteurs. (...)

Il ne s'agit pas ici de défendre la sauvegarde intégrale du Palais du Commerce. Il s'agit plutôt de souligner les avantages du Palais du Commerce vis-à-vis de l'option du recyclage. Ce bâtiment offre une présence urbaine remarquable et sa conception ne compromet en rien l'intégration du programme de la future GBQ. L'organisation du lieu est claire avec un vaste espace central, dégagé et entouré de galeries.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Ouvert en 1952, le Palais du Commerce témoigne des idéaux de son époque, idéaux qui trouvent aujourd'hui de bien timides échos dans leur reconnaissance actuelle.

Cette disposition serait donc aisément transférable pour le coeur d'une grande bibliothèque. L'enveloppe du bâtiment pourrait être adaptée dans un souci d'ouverture et d'expression nouvelle. La solide ossature de béton est en excellent état et réutilisable, d'où une possible économie des coûts reliés à la démolition et à la construction d'une nouvelle structure. Ce bref aperçu saurait-il convaincre des concepteurs en mal de projets neufs? Puisqu'il est permis de rêver, nous osons faire foi du potentiel offert par le recyclage du Palais du Commerce.

Si les principales qualités d'un concours international d'architecture sont de favoriser une approche conceptuelle large et éclairée, cela n'est pas le cas pour ce qui est du concours actuel. Le parti architectural du recyclage a été carrement évincé du concours sans aucune justification à l'appui. En effet, dès les premières lignes de la synthèse du programme officiel, on peut lire que « cet édifice désaffecté (le Palais du Commerce), construit en 1952, sera démoli. »

Pourtant, les conclusions de la seule étude patrimoniale reconnue du Palais du Commerce à laquelle nous ayons eu accès suggèrent des orientations beaucoup plus nuancées pour le concours. Le rapport de M. Peter Urban Soland, consultant en aménagement et patrimoine urbain, remis à la SIQ (Société Immobilière du Québec) le 1^{er} octobre 1998, juge « acceptable » la démoli-

tion du Palais du Commerce. Toutefois, le rapport précise « que la question doit être portée au concours » et qu'il est « impératif d'ajouter que le choix architectural à l'égard du Palais du Commerce, quel qu'il soit, ne doit pas, et d'aucune manière, constituer un critère de disqualification au concours, un des buts du concours étant évidemment de produire le projet le plus sensible à l'environnement bâti et historique du Quartier Latin ». La réflexion de M. Soland nous semble beaucoup plus éclairée puisque, sans soutenir la conservation du bâtiment, il affirme cependant

La conservation de l'ancien n'empêche pas l'expression d'une vision contemporaine, au contraire. Pourquoi jeter alors qu'on peut recycler ?

« considérant que la pratique contemporaine de l'architecture aborde de front les questions de sens et de signification liées au patrimoine bâti, la question du Palais du Commerce relève autant d'un jugement que d'un jugement rendu strictement du point de vue du patrimoine ». Or, il nous apparaît que les intentions du concours sont d'éviter un véritable débat architectural en écartant d'entrée de jeu la question de la conservation du patrimoine, négligeant par le fait même une des conclusions du rapport de M. Soland. Pourquoi? Nous ne disposons d'aucune justification valable de la part des organisateurs du concours de la GBQ pour conduire cette décision.

La conservation a revêtu une dimension désormais incontournable de la pratique de l'architecture. Cer-

tains architectes s'y sont mesurés avec des projets qui rivalisent d'astuce, d'originalité et d'efficacité. Si cette voie n'est pas sans contraintes ni difficultés, elle peut aussi être remarquablement stimulante. (...)

Le mandat d'une bibliothèque n'est-il pas de permettre la conservation des traces du passé, en papier ou en béton? L'identité d'un lieu public qui tire sa richesse de la transmission d'un héritage collectif serait admirablement bien servie par un projet qui met en scène le recyclage d'un ancien bâtiment. Deux exemples montréalais actuels, impliqués dans une mission semblable à celle de la GBQ, l'illustrent remarquablement bien. En effet, l'architecte du nouvel édifice des Archives Nationales du Québec (carré Viger) a mis sur l'intégration de trois bâtiments anciens, pendant que l'édifice de conservation de la Bibliothèque Nationale du Québec (rue Holt) a été conçu à même un bâtiment industriel de 1948. Pourquoi cette optique architecturale résolument contemporaine ne serait-elle pas compatible avec la mission de la GBQ au Palais du Commerce?

Il est temps désormais de cesser d'entretenir un préjugé défavorable au cadre bâti existant et au patrimoine ancien. La conservation de l'ancien n'empêche pas l'expression d'une vision contemporaine, au contraire. Pourquoi jeter alors qu'on peut recycler? Alors que les défis de demain sont tournés vers le développement durable, l'écologie et l'économie, l'architecture de la conservation en est elle-même porteuse du sens le plus noble et le mieux actualisé. Lorsque des projets fondateurs comme celui d'une GBQ s'offrent à une société, pourquoi ne pas afficher et saluer l'émergence de valeurs nouvelles sensibles à notre environnement? (...)

Santé: cessons de chercher des boucs émissaires!

JEAN-LUC MALO
L'auteur est médecin clinicien à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Les journaux nous annoncent la tenue d'une enquête sur les cas de deux polytraumatisés décédés à l'hôpital du Sacré-Coeur. D'entrée de jeu, tout regretteront qu'il y ait eu deux « ratés » qui ont mené au décès d'êtres humains. Je crains néanmoins et je veux dire haut et fort que les coupables ne sont pas ceux que l'on pense.

Est-il en effet surprenant qu'il y ait eu des erreurs humaines au moment où des coupures budgétaires et des mises à la retraite de personnel qualifié affectent terriblement le système de soins?

Bien sûr que ces erreurs deviennent apparentes si elles affectent des soins aigus. Sachez que ces compressions ont aussi touché aux soins dits chroniques bien qu'elles soient moins manifestes. Quel était l'état de la salle d'urgence où est située l'unité de traumatologie au moment de l'admission de ces deux polytraumatisés? Y avait-il des civières partout? Manquait-il de personnel? Le personnel médical et infirmier était-il surchargé?

Sont-ils les vrais responsables? La jeune infirmière pleine d'ardeur au travail qui, à la suite de la mise à la retraite de son aînée, se fait offrir de travailler à la salle d'urgence dans des conditions à faire dresser les cheveux sur la tête? Le médecin urgentologue, traumatologue ou le jeune médecin en formation qui est sur la ligne de front? Le Conseil d'administration de l'hôpital qui se fait imposer des coupures par la Régie régionale et le ministère? Ceux-là, cessons de les mettre au pilori!

Les vrais coupables, ce sont nous tous qui avons fait des excès et qui devons nous serrer la ceinture sous la pression des financiers de la planète qui administrent nos fonds de pension.

Je crains que cette responsabilité collective soit évacuée de l'enquête du Collège des médecins et de l'Ordre des infirmières dont le rôle n'est pas d'accuser la société elle-même. Ayons l'honnêteté et prenons la responsabilité de nous faire TOUS ce mea culpa!



Si George W. Bush l'emporte dans ces trois États, John McCain (à gauche) devra probablement rendre les armes. Selon les derniers sondages, le gouverneur du Texas est en avance en Californie et en Ohio. À New York, il est au coude à coude avec le sénateur de l'Arizona, qui mène pour sa part au Massachusetts, au Connecticut et au Vermont.



JEAN-JACQUES MEVEL
Le Figaro, SEATTLE

Chez Boeing, c'est le conflit le plus long. 17 000 ingénieurs et techniciens en colère qui, depuis trois semaines, font le piquet avec leur pancarte rouge « En grève ! »

Les « cols blancs », un bon quart des effectifs de Boeing, sont d'ordinaire plus malléables. La dernière fois qu'ils se sont arrêtés de travailler, c'était pour 24 heures, en 1992. Le week-end dernier, ils ont au contraire reconduit la grève et rejeté pour la troisième fois les offres de la direction : baisse de salaire, bonus et prime d'assurance-maladie. Un vrai ras-le-bol entretient le mouvement. Il a pris Seattle par surprise.

C'est la première fois aussi que l'aristocratie de Boeing se bat sous les couleurs de la grande centrale ouvrière AFL-CIO. Avec tous les aléas des débrayages, à l'américaine, la disparition du salaire, dès la première heure chômée. La perte d'à peu près toutes les assurances sociales au bout de trois ou quatre semaines de grève. Et le risque de voir son bureau et son ordinateur bien vite confiés aux bons soins d'un non-gréviste.

À Seattle, le but du jeu est d'interdire, ou plus exactement de dissuader l'arrivée des tronçons de fuselage construits à Long Beach en Californie et à Wichita dans le Kansas. Les cheminots affiliés à l'AFL-CIO et les camionneurs des teamsters, frères en syndicalisme, donnent un coup de main si nécessaire. Pour les piquets, il s'agit aussi d'empêcher la certification des avions à la sortie des chaînes, ainsi que la remise aux compagnies aériennes clientes.

Dans ce bras de fer, les points se gagnent à coup de centaines de millions de dollars. Les ingénieurs et les techniciens en ont marqué quelques-uns. Depuis le début de la grève, Boeing n'a pu livrer que NEUF appareils, un tiers à peine de ce qui doit sortir des chaînes pour tenir le pari commercial de l'an 2000 : la livraison de près de 500 appareils. Bientôt peut-être, le concurrent d'Airbus ne pourra plus tenir son carnet de commandes...

La mondialisation

Seattle, métropole du Pacifique déjà ébranlée par les casseurs de l'OMC et par les terroristes du Nouvel An, se retrouve donc avec un « conflit exemplaire » de plus sur les bras. À l'aube de la campagne présidentielle, les uns y trouvent l'occasion de dénoncer le chantage que les syndicats exercent sur le leadership américain dans un secteur clef, l'aviation civile. Les autres assurent que la mondialisation de la concurrence ne saurait justifier les feuilles de paie en peau de chagrin et les empiètements sur les droits sociaux.

La grève de Seattle est à ce point devenue une affaire droite-gauche que les deux candidats démocrates, le favori Al Gore et le challenger Bill Bradley, n'ont pu s'empêcher de venir poser pour les photographes et de serrer quelques mains, du côté des piquets de grève. Le vice-président n'a pas desserré les

John McCain, une idole à contre-emploi

dents, sans doute partagé entre le souci de plaire à ses militants et celui de ménager l'intérêt économique des États-Unis, c'est un troisième homme qui a fait s'échauffer les conversations : John McCain, coqueluche des primaires de l'an 2000 et idole républicaine plutôt inattendue sur le dernier front américain de la lutte de classes.

Le sénateur de l'Arizona est loin de réunir une majorité chez les syndicalistes. Mais dans ce bastion de fervent et de militantisme démocrate, c'est un beau succès déjà pour John McCain que de pouvoir compter sur quelques voix. Surtout lorsqu'il se présente lui-même comme un « conservateur aussi fier que Ronald Reagan ».

Chez Boeing, il y a ceux qui affirment, tel Daniel Osborne, « faire la différence entre les conflits de travail et la compétition politique ».

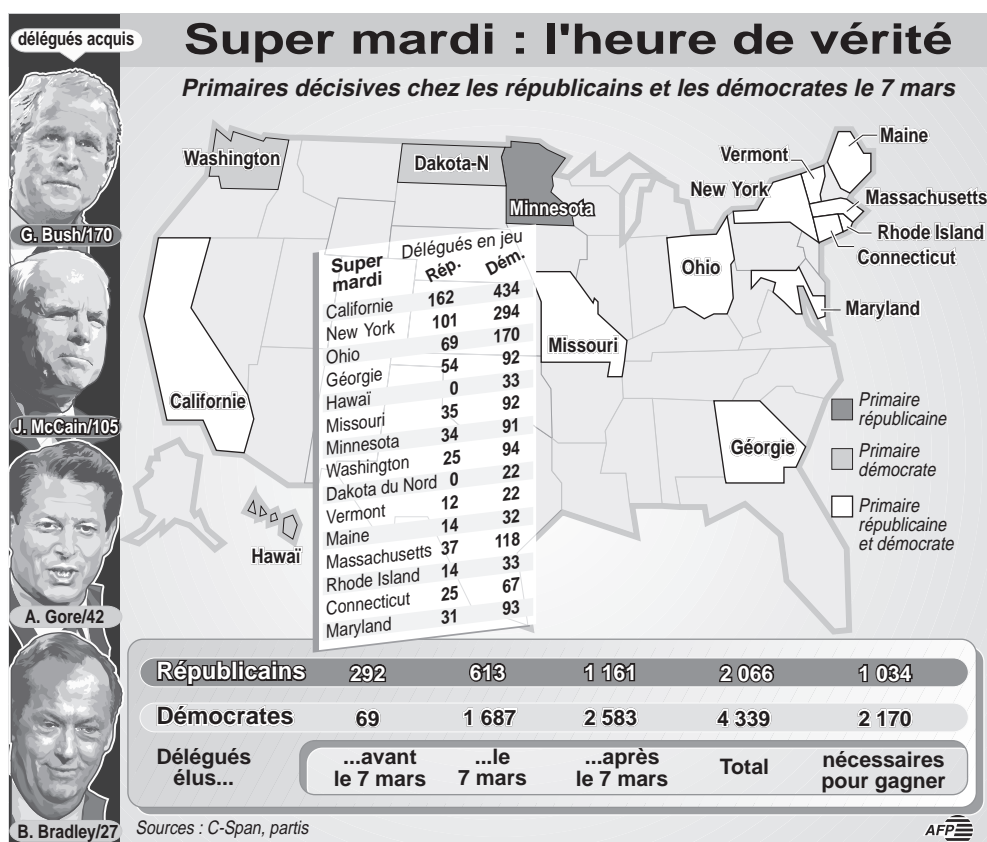
Dans l'univers plutôt mâle des ingénieurs et techniciens, ce centriste sans parti n'a pas pardonné à Bill Clinton de s'être déshonoré avec Monica Lewinsky. Ni d'avoir fait du Bureau ovale « la risée de la planète ». John McCain, héros du Vietnam, serait à ses yeux un bon antidote. « Avec tout ce qui s'est passé, dit le syndicaliste, cela ne me dérangerait pas de voter républicain. »

Il y a aussi les démocrates purs et durs, la gauche en somme, qui trouvent en John McCain un dérivatif à leurs frustrations : « Les deux partis n'en finissent pas de nous resservir la même sauce, dit John Kilcrease, un technicien de 34 ans, lui aussi activement engagé dans la guerre des piquets. George W. Bush est là pour défendre l'héritage de son père (l'ancien président). Quant à Al Gore, c'est la énième métamorphose de Bill Clinton. Le sénateur McCain, au moins, nous offre autre chose que de vieux fonds de casseroles. »

Chez Boeing comme ailleurs, on a voté McCain sur un coup de tête, presque par défi. L'avortement ? Le port d'armes ? La polémique sur le drapeau des Confédérés ? Qu'importe finalement que les positions du sénateur, nettement conservatrices, soient aux antipodes de celles de ses électeurs. Les idées comptent moins que l'homme. Ou l'image qu'on s'en fait.

Ce vote à contre-emploi n'est pas nouveau aux États-Unis. Dans les années 80, le républicain Ronald Reagan fit sa fortune politique d'électeurs rameutés hors de son parti. Les politologues les appelaient les *Reagan democrats*. En 1992, toute l'habileté d'un candidat nommé Bill Clinton fut de les ramener au bercail.

Quant à John McCain, il n'innove pas non plus dans le rôle du candidat placé au bon moment sur le bon créneau : du « télévangéliste » Pat Robertson (1988) au milliardaire Ross Perot (1992) et à l'éditorialiste Pat Buchanan (1996), les primaires américaines manquent rarement de faire jaillir un homme providentiel. Souvent aussi, les électeurs brûlent leurs idoles aussi vite qu'ils les ont érigées.



PHOTOS Associated Press et Reuters

Chez les démocrates, les primaires du « super mardi » devraient confirmer la victoire facile d'Al Gore (à droite) sur Bill Bradley.

Un « super mardi » crucial



Richard Héту

collaboration spéciale
NEW YORK

Au début d'une course à l'investiture présidentielle, les candidats se battent pour « prendre le moment », comme disent les commentateurs américains. Chez les républicains, cette année, le « momentum » a changé de bord plusieurs fois, allant de John McCain à George W. Bush comme une balle de ping-pong.

Cette étape de la course, à la fois surprenante et divertissante, a pris fin cette semaine avec la triple victoire de Bush dans les États de Washington, de la Virginie et du Dakota du Nord. Dans la prochaine étape, qui s'ouvrira mardi, les candidats délaisseront la chasse au « momentum » pour se concentrer sur la récolte des délégués à la convention républicaine de la fin de juillet à Philadelphie, où le candidat du parti à la Maison-Blanche sera officiellement désigné. C'est ici que le challenge de McCain, amplifié par les médias, devrait

prendre fin. À moins que...

Chez les républicains, le « super mardi » du 7 mars mettra en jeu 556 délégués dans des primaires tenues simultanément dans 11 États, dont les géants démographiques de la Californie (162 délégués), de New York (101) et de l'Ohio (69). Si Bush l'emporte dans ces trois États, McCain devra probablement rendre les armes. Selon les derniers sondages, le gouverneur du Texas est en avance en Californie et en Ohio. À New York, il est au coude à coude avec le sénateur de l'Arizona, qui mène pour sa part au Massachusetts, au Connecticut et au Vermont, où des scrutins se tiendront également dans trois jours.

Chez les démocrates, les primaires du « super mardi » devraient confirmer la victoire facile d'Al Gore sur Bill Bradley.

La Californie vote

Comme la Californie a toujours donné le ton aux États-Unis, le vote de ses citoyens sera à surveiller de très près mardi. Il annoncera peut-être le verdict du pays à l'occasion de l'élection présidentielle du 7 novembre 2000.

La primaire de la Californie n'est pas ordinaire, car elle se double d'un « concours de beauté », pour employer l'expression des analystes politiques des États-Unis.

Voici de quoi il en retourne : mardi, chaque électeur californien recevra un bulletin de vote sur lequel apparaîtront les noms de tous les candidats en lice, qu'ils soient démocrates ou républicains.



PRÉSIDENTIELLES
2000

jaugera la popularité générale des candidats, mais pas dans la primaire, où seuls les électeurs démocrates et républicains auront voix au chapitre. (Pour avoir son nom sur la liste électorale, chaque électeur américain doit se déclarer démocrate, républicain ou indépendant).

Si l'on se fie aux derniers sondages réalisés en Californie, Gore devrait gagner et le « concours de beauté » et la primaire démocrate. Il faudrait y voir un présage pour novembre prochain. Mais qui donc finira au deuxième rang dans le « concours de beauté » ? Selon les sondages, la lutte est serrée entre Bush et McCain.

Il n'est donc pas impossible, en vertu de ce système byzantin, que Bush gagne la primaire républicaine, tout en s'inclinant dans le « concours de beauté » — non seulement devant Gore, mais également devant McCain.

Une stratégie controversée

Un tel scénario ne manquerait pas de susciter la controverse chez les républicains. Au cours des der-

nières semaines, McCain n'a pas cessé de répéter que Bush était incapable de gagner des votes en dehors de la base du parti. Selon le sénateur de l'Arizona, les républicains ne parviendront jamais à vaincre Gore sans l'appui des indépendants et même de quelques démocrates désabusés par les scandales de l'administration Clinton.

Si Bush gagnait la primaire républicaine et perdait le « concours de beauté » de la Californie, McCain pourrait reprendre son argument avec encore plus de force. Selon certains observateurs, il pourrait également contester la règle conférant au vainqueur de la primaire républicaine de la Californie la totalité des 162 délégués en jeu. Dans plusieurs États, dont New York, les délégués sont répartis entre les candidats en fonction des suffrages obtenus.

Mais McCain risque aussi de se retrouver à bout d'arguments mardi soir prochain. Cette semaine, il a adopté une stratégie controversée dans l'espoir d'obtenir l'appui des républicains modérés de la Californie, de New York et de l'Ohio, entre autres États.

Dans un discours prononcé lundi en Virginie, le sénateur a tiré à boulets rouges sur deux des plus célèbres leaders de la droite religieuse, Pat Robertson et Jerry Falwell, les accusant d'être des « agents d'intolérance » et les associant à Bush.

Le vote de mardi permettra de juger de l'efficacité de cette stratégie.

Plus

La routine du manger, pipi, caca, dodo...

Avec la lourdeur des cas qui leur sont confiés, les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) n'arrivent plus à maintenir cette qualité de vie qui pourrait rendre supportables, et peut-être agréables, les dernières années de vie de nos aînés sévèrement handicapés par la maladie physique ou la démence. Le discours officiel parle de milieu de vie, mais dans le quotidien, n'est-ce pas plutôt de mouroirs dont il s'agit? Voici le premier de notre série d'articles sur le sujet.



Lilianne Lacroix

On ne torture pas les vieux dans les CHSLD, on ne les maltraite pas, on ne les engueule pas, on fait même tout ce qu'on peut pour qu'ils souffrent le moins possible. Mais ces petits riens qui font la qualité de la vie ont disparu depuis belle lurette. Faute de temps, on rase M. Robitaille au lieu de lui accorder les vingt minutes qu'il met à le faire. On fait manger Mme Séguin, car elle y met trop de temps et se salit à tout coup à cause de la maladie de Parkinson qui l'afflige.

Pour aller plus vite, on la met ensuite dans un fauteuil roulant au lieu de la conduire aux toilettes à tout petits pas. Demain, peut-être qu'on aura le temps de le faire...

« Imaginez une femme un peu coquette dont on ne place plus les cheveux, qu'on ne maquille plus. Tranquillement, elle se laisse aller et déperit », explique André Côté, coordonnateur du Regroupement des CHSLD de la région de Montréal. Impuissant, comme la plupart des artisans du milieu, M. Côté constate la détérioration de l'approche psychosociale qui a dû s'effacer devant les besoins physiques de plus en plus lourds. Résultat, dans ces centres où le bourdonnement incessant des employés conserve un semblant de vie, on semble plus souvent qu'autrement entretenir des morts-vivants.

Insidieux, le glissement s'est installé dans tous les CHSLD de façon plus ou moins marquée, particulièrement dans les anciens centres d'accueil dont le financement n'a pas suivi l'alourdissement souvent prononcé. Si l'ensemble des centres crie famine, des injustices

flagrantes dans le réseau rendent la situation intenable pour les plus démunis.

Le fait qu'on ne donne, dans la plupart des centres, qu'un bain par semaine aux résidents est un problème bien mineur quand cela est un problème. « La plupart de nos résidents ont vécu à une époque où on prenait un bain par semaine et encore, dans l'eau des frères et soeurs passés avant, déclare Louise Gauthier, directrice des soins infirmiers au Centre hospitalier Jacques-Viger. Souvent, le bain les épuise tellement qu'ils préfèrent la toilette à la main quotidienne. » Au-delà des bains hebdomadaires, au-delà des couches changées à heures fixes plutôt qu'au besoin, il y a pire...

En se pilant sur le coeur, une préposée passe rapidement devant une porte entrebâillée. Il faudrait pourtant reconforter Mme Loiseau



Vieillir en hébergement

qui vient de perdre un proche, mais ça prendrait au moins une demi-heure et il y a trois résidents à changer ou à nourrir dans les prochaines minutes.

Les résidents ne sont levés qu'une fois par jour, parfois aux deux ou trois jours. Ils ont alors le choix de passer la journée dans le fauteuil ou d'être recouchés peu après pour la journée.

Les petits massages? Pas le temps, enfin pas assez souvent.

Les petites marches pour entretenir la mobilité? Ça prend trop de temps, on a d'autres priorités.

Les petites causettes pour entretenir le moral et l'esprit alerte? Dès qu'on aura un petit moment...

La physiothérapeute? L'ergothérapeute? S'il n'y a pas d'urgence absolue, elle viendra quand elle pourra, mais la liste d'attente est longue...

Reste la routine du manger, pipi,

caca, dodo. Entre ça, pour l'immense majorité des résidents qui ne sont pas assez autonomes pour participer aux activités de loisirs offertes et qui n'ont pas une famille très présente, c'est l'ennui pur et simple et avec lui, la mort qui s'installe avant son temps.

Parce qu'on n'a pas les moyens de surveiller M. Thériault dont la démence le pousse à s'échapper constamment, on utilise la contention physique ou chimique, avec des pilules. Les laxatifs remplacent les petites promenades qui pourraient faire fonctionner les intestins. Dans quelques centres, plusieurs résidents n'ont pas mis le nez dehors depuis des mois, parfois des années, faute de bénévoles pour les y mener.

« Un jour, on a mobilisé tout le monde pour descendre les résidents. Pour un prix très raisonnable, Michel Louvain avait accepté de venir chanter pour eux, se rappelle Suzanne Lafortune, du CHSLD Plateau Mont-Royal. Ce jour-là, presque personne n'a eu besoin de pilule contre la douleur... »



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

« On ne sort pas d'ici comme les premières années. Il y a toujours un manque, un vide, et c'est là que ça devient frustrant », déclare Sylvie Godin, infirmière-auxiliaire au Centre Jacques-Viger, qui déplore que la pression mise sur le réseau ait déshumanisé les soins.

Personne ne mérite de finir ainsi ses jours...

LILIANNE LACROIX

« Avant, c'était comme une règle non écrite. Si le résident n'en avait plus que pour quelques instants et qu'il n'avait pas de famille, un employé l'accompagnait jusqu'à la fin. On pouvait être là au moins les cinq ou dix dernières minutes. Maintenant, ils partent seuls. On entre dans la chambre et ils sont morts. »

Infirmière-auxiliaire au Centre hospitalier Jacques-Viger, Sylvie Godin a perdu ainsi une de ses patientes tout récemment et en garde un brin d'amertume. « C'était une dame de plus de 90 ans, très lucide, extrêmement cultivée. Tant qu'elle a été assez en forme, j'ai pris des pauses ou un peu de temps après le travail pour jouer au scrabble avec elle. »

Chaque jour, Mme Godin vit ses frustrations sans trop remettre son métier en question. « Beaucoup de résidents sont délaissés, dit-elle. On est leur seule famille. Ça me manque de leur parler comme avant. Je m'en veux de leur dire que je reviendrai plus tard en sachant très bien que je n'aurai probablement pas le temps. Mais j'aime encore mon métier. »

Les employés ont appris à se débrouiller avec les moyens du bord. « Les résidents sont trop malades pour se plaindre, et nous, on *rishe trop* », déclare Micheline Schawdler, une préposée.

Mais il arrive que la réalité les frappe en pleine face. « Une dame mangeait de moins en moins, déclare Mme Schawdler. Quand j'ai essayé de la stimuler, elle m'a regardé bien droit: 'Pourquoi veux-tu que je reste?' Qu'est-ce que je pouvais lui dire? À la journée longue, ils sont assis ou couchés à attendre. Mais à attendre quoi? Entre la toilette du matin et le coucher du soir, il n'y a rien. Ces gens ont tout un vécu. Ils ne méritent pas de finir de cette façon. »

Sur les employés, l'alourdissement des cas et de la tâche a aussi ses effets pervers. « Arrivés à la maison, on réalise qu'on avait promis à Mme Unetelle de la faire marcher et qu'on n'est pas allé. Chaque jour, il y a plein de petites choses comme ça », déclare Margaret Vertu, une infirmière.

Malgré tout, on se console en se comparant. « Nous, au moins, on nourrit les personnes une à une », déclare Mme Godin, consciente des chaînes de production qu'on a dû créer pour les repas dans certains autres centres.

Directrice des soins infirmiers, Louise Gauthier s'étonne de la patience du personnel. « Ils auraient pu se rebeller et décrocher beaucoup plus, dit-elle. Cinq fois la semaine, des employés sont remplacés par d'autres d'une classification inférieure. Des soins sont alors re-

mis et il faut compter sur la bonne volonté de chacun. »

Comme on fonctionne toujours à la limite minimale, le moindre imprévu désorganise. Une résidente fait une chute? M. Untel passera un tour pour le changement de couche. Si une des malades est en crise, la surveillance se relâche dans l'aile prothétique (pour les malades atteints de maladies de type Alzheimer).

Normand De Muy, infirmier-chef adjoint, sourit avec résignation et désigne une chambre en se demandant si le public réalise le type de surveillance requis dans certaines unités. « Cette dame était infirmière-chef, raconte-t-il. Longtemps, elle a porté son épinglette. Parfois, elle redevient garde-malade, enlève le cabaret d'un patient qui, décidément-elle, a fini de manger, le tourne dans son lit ou entreprend d'enlever le côté du lit. Ici, la patiente peut s'installer à n'importe quel moment dans un autre lit. Souvent, elle visite un résident de 93 ans qui adore les femmes. Elle se couche, il la flatte doucement, rien de bien grave. Mais imaginez si la famille arrive. »

C'est sans compter l'exiguïté des chambres qui rend très difficiles les transferts (les murs écorchés en sont témoins), la vétusté de certains équipements rouillés qui fait craindre des accidents, le ménage dont on tourne les coins ronds.

On essaie malgré tout de conserver un peu d'humanité. Ainsi, persuadée qu'elle va mourir si elle couche dans sa chambre, une patiente a reçu la permission de coucher depuis cinq ans dans un fauteuil d'un salon dont elle a décoré un petit coin.

Directeur de Jacques-Viger, Maurice Pellerin sait que son centre est relativement privilégié. « On a nos difficultés, mais quand on regarde les autres... »

Ancien centre de soins prolongés, Jacques-Viger a continué sa mission avec ses budgets adaptés. Malgré l'alourdissement, la marche a été moins haute que pour les centres d'accueil dont les budgets n'ont pas été ajustés suffisamment.

Directrice du centre anglophone Grace Dart, à l'extrémité est de la rue Sainte-Catherine, Caroline Barbier aussi se compte chanceuse. « C'est sûr qu'on n'est pas capable de rencontrer les besoins des résidents aussi souvent qu'on le voudrait, qu'il n'y a pas assez d'activités, qu'on est trop pressés à l'heure des repas et que l'attention personnalisée et individualisée laisse à désirer, mais c'est pire ailleurs. »

DEMAIN :
Une pilule au lieu d'un massage

Les CHSLD en chiffres

• Au Québec, après les fusions réalisées il y a quelques années, on compte 160 CHSLD qui gèrent 300 édifices. Dans l'île de Montréal seulement, on dénombre 14 000 lits de soins prolongés répartis sur 78 édifices. Des 55 CHSLD de l'île de Montréal, 40 sont publics tandis que les autres sont privés conventionnés (l'édifice appartient alors à des intérêts privés, comme les groupes Champlain ou Vigie-Santé, mais le fonctionnement y est similaire au public). Plusieurs CHSLD chapeautent plus d'un édifice.

• Les patients sont classés selon le nombre d'heures de soins requises quotidiennement. Une personne requiert environ 1,5 heure/soins si on doit l'aider à prendre son bain et préparer ses repas. Souvent, on préférera alors maintenir la personne à domicile avec un soutien du CLSC par exemple. À plus de 4h/soins, un patient aura habituellement besoin d'assistance pour pratiquement toutes les activités de la vie quotidienne (manger, aller aux toilettes, se lever et même se tourner dans son lit)...

• Le financement des lits peut aller de quelque 30 000\$ à 70 000\$ annuellement selon la lourdeur des cas, l'enveloppe budgétaire régionale et le financement historique des centres. Les résidents doivent assumer environ 25% des coûts en moyenne (cette exigence peut varier énormément selon les revenus du patient).

• On chiffre le rendement d'un établissement selon son taux de réponse aux besoins. La moyenne provinciale est de 68% mais la variation est énorme d'un établissement à l'autre et peut aller de quelque 50% à plus de 90%. À 50%, plusieurs besoins de base ne sont même pas satisfaits sans compter le socio-affectif, les loisirs, etc...

Plus

La guerre et les tiraillements d'un journaliste russe

JOONEED KHAN
envoyé spécial, MOSCOU

C'est le 23 février, Jour du Défenseur de la Patrie en Russie. Au temps des soviets, c'était le Jour de l'Armée rouge. Maxim Yusin n'en a que faire de l'ère communiste. « La Russie s'est libérée de l'Empire soviétique, et je suis russe », proclame-t-il. « Mais la guerre en Tchétchénie est légitime : nous avons été agressés et nous devons réagir. »

Sous sa fenêtre, place Pouchkine, comme dans tout le pays, des centaines de patriotes, anciens combattants médaillés, mères de soldats engagés ou tués en Tchétchénie, manifestent sous l'inlassable neige fine. Yusin n'en fait pas partie, sans doute à cause des nostalgiques du soviétisme qui y sont nombreux, à en juger par les petits drapeaux rouges agités dans la foule.

Dans son bureau du service international du quotidien *Izvestia*, tapissé de cannettes de bières vides de plus de 100 pays, un petit drapeau du Québec planté sur son pupitre, le journaliste, vétéran de la guerre d'Afghanistan, n'est pas moins patriote cependant.

« En Afghanistan, l'Union soviétique était l'agresseur, l'envahisseur, l'occupant étranger », explique-t-il. « Mais en Tchétchénie, c'est la Russie qui a été attaquée, et je n'aurais pas compris Poutine s'il n'avait pas réagi comme il l'a fait », poursuit-il.

« L'Afghanistan n'était pas un enjeu crucial pour nous », souligne-t-il. « Mais la Tchétchénie est cruciale, c'est la souveraineté russe dans tout le Caucase du Nord qui est en jeu, et on ne peut pas se permettre de perdre cette deuxième guerre de Tchétchénie », ajoute Yusin, qui est aussi correspondant à Moscou des quotidiens français *La Croix* et *La Tribune*.

Il s'indigne de la campagne de presse « anti-russe » en Occident à propos de la Tchétchénie. « Même *Le Monde* a embarqué dans le discours du méchant Russe et du bon Tchétchéne », note-t-il. « L'an dernier, c'était le méchant Serbe contre le bon Kosovar. Maintenant, c'est à notre tour, même si la vérité sur le Kosovo se fait chaque jour plus troublante et plus grise. »

Maxim Yusin se proclame pourtant pro-occidental. « Même au temps de la guerre froide, j'étais de ceux qui ne croyaient pas que l'OTAN était le Grand Satan », confie-t-il. « Mais la guerre du Kosovo a été pour moi une sorte de rupture, l'hypocrisie de l'Occident était trop flagrante. »

Malgré cela, Yusin croit toujours dans la convergence des intérêts de la Russie et de l'Occident. « La Russie est un pays d'Europe et l'OTAN n'a pas intérêt à acculer la Russie au mur. L'Occident doit aider la Russie à se moderniser, à se démocratiser, à dynamiser son économie et il doit comprendre que la Russie a des intérêts stratégiques dans le Caucase et que nous avons tiré une ligne rouge que nous défendrons jusqu'au bout en Tchétchénie. »

Le cas Poutine

La Russie va donc défendre sa ligne rouge par la force armée et se démocratiser en même temps ? Yusin hésite un instant, sachant que la campagne musclée en Tchétchénie s'avère jusqu'à présent le secret de la popularité de Valdimir Poutine, président par intérim parachuté par le pouvoir et qui paraît imbattable à trois semaines du scrutin présidentiel.

Sa préférence va à Konstantin Titov, gouverneur de la région pétrolière de Samara, sur la Volga, et chef de file de l'Union des forces de droite, mal nommée, dit-il, parce que ce sont les vraies forces libérales de Russie et peut-être les plus occidentalistes aussi.

« En tout cas, Poutine doit réaliser qu'une nouvelle confrontation est imminente entre la Russie et l'OTAN », estime-t-il. « et l'intérêt de la Russie réside dans le plein respect des droits et libertés. »

Maxim Yusin récuse « l'idée d'un monde multipolaire qui attire tant les gens du ministère des Affaires étrangères, avec des projets d'alliance avec la Chine et l'Inde ». Mais il avoue du même souffle qu'il « n'est pas confortable » avec le monde unipolaire que les États-Unis cherchent à imposer.

Il mise sur l'Europe. Mais l'Europe l'a déçu au Kosovo. Et le grand jeu du pétrole aux frontières de la Russie, dans le Caucase comme en Asie centrale, le laisse songeur quant aux vrais intérêts concrets de l'Occident dans ses rapports avec la Russie — loin de l'intérêt idéal que Maxim Yusin souhaite qu'il poursuive « pour notre bien commun ».



Un soldat russe blessé au combat arrive dans un hôpital de Grozny, en Tchétchénie, aidé par un compagnon d'armes.



Vladimir Poutine était hier en campagne électorale en Sibérie, où il a rencontré des travailleurs de l'industrie pétrochimique. Pendant ce temps (photo du bas), un soldat solitaire patrouillait dans une rue du centre-ville bordée de ruines.



Au Tatarstan, si proche et pourtant si loin de la Tchétchénie



Jooneed Khan

envoyé spécial
KAZAN

Quitter Moscou pour le Tatarstan par l'aéroport de Domodedovo, c'est se lancer vers le tiers-monde, laissant derrière soi l'écrasante lourdeur de l'ex-capitale tsariste et soviétique, avec sa bureaucratie rigide, son appétit envahissant pour le dollar, et son mimétisme superficiel de l'Amérique, excessif jusqu'au surréalisme.

Passé les limites de Moscou, la route serpente dans une platitude boisée et enneigée comme la 417 filant vers Ottawa. Mais l'aéroport n'est qu'une gare en rase campagne, les « salons de départ final » n'étant que des halls non chauffés où les voyageurs emmitouffés font le pied de grue en grelottant par moins 13 degrés, comme dans des morgues.

L'avion est un triréacteur Yakushev, la passerelle s'ouvrant sous la queue, l'un de la dizaine d'appareils des Tatarstan Airlines, et les voyageurs sont surtout des fonctionnaires et des hommes d'affaires. Et l'aéroport de Kazan est lui

aussi situé en pleine campagne, isolé sous la neige entre les sapins et les bouleaux.

Mais, paradoxalement, la capitale de la République du Tatarstan (1,1 million d'habitants, soit un tiers de la population du territoire), est une grande et belle ville, prospère de son pétrole et de ses industries, et riche d'une histoire où surgissent des noms comme Tolstoï, Lénine et Chalyapine. Kazan ne connaît pas la névrose de Moscou, mais ce n'est pas le tiers-monde non plus.

La Lada blanche de Vladimir Nouri-Akhmetov a 15 ans. Elle l'a déjà mené jusqu'à Copenhague avec son épouse, Flora, une Tatare et professeur d'études islamiques, et leurs deux enfants, Andreï et Diana. La carrosserie est un peu rouillée, mais les sièges en simili-cuir sont en bon état et le moteur est solide. Un machin rustique mais durable, « à l'image de la technologie russe », dit-il avec humour.

« J'aime vraiment cette voiture et je compte bien la garder plusieurs années encore », dit le professeur de droit constitutionnel, de père tatar musulman et de mère russe orthodoxe. « Chez nous, personne n'est croyant, mais comme Diana est devenue très orthodoxe, je recouvre mes racines islamiques, juste pour faire contre-poids », confie-t-il avec un sourire qui accentue sa ressemblance avec Vladimir Poutine, 47 ans, le président russe par intérim.

« Ma mère m'a déjà dit que je lui ressemblais, mais entendons-nous : je ressemble peut-être à Poutine mais je ne suis pas Poutine », pro-

RUSSIE



Vers les PRÉSIDENTIELLES

teste-t-il en riant à pleines dents.

Nouri-Akhmetov était au Canada l'an dernier. Il avait accompagné le vice-président du Parlement tatar, Renat Kharissov, à la Conférence mondiale sur le fédéralisme en

octobre au Mont-Tremblant. Kharissov est redevenu simple député, et Nouri-Akhmetov a été battu aux élections régionales, tenues en même temps que le scrutin fédéral de décembre. Mais il reste le conseiller constitutionnel de Kharissov qui, lui, « profite de la liberté pour écrire des poèmes et des romans ».

Comme l'Oratoire Saint-Joseph qui pointe à l'horizon quand on aborde Montréal par le nord, le Kremlin de Kazan se dessine au loin, sur l'unique colline à ponctuer ici la plaine alluviale et la rive de la Volga.

La ville, tout autour, est ordonnée par de larges avenues aux grands trottoirs, bordées de magnifiques bâtiments en vert, rouge ou beige de trois et quatre étages, et sillonnées de voitures privées, dont quelques BMW et Mercedes, de tramways et de trolley-bus.

Qui est Poutine ?

La Tchétchénie n'est pas loin, en suivant la Volga vers la Caspienne, au sud. Mais la guerre tchétchéne,

c'est à l'Institut d'histoire de Kazan qu'elle surgit, dans le cadre d'un séminaire sur le fédéralisme qui réunit autour d'une grande table une vingtaine de chercheurs tatars, russes, américains et français.

C'est l'heure des résumés, et les interventions portent toutes sur les minorités musulmanes de la Fédération de Russie, le poids relatif de leurs revendications identitaires et de leur solidarité islamique et, surtout, le rejet du wahhabisme, cet intégrisme militant inspiré de l'Arabie saoudite et qui alimente les combattants tchétchènes et dagestanais dans le Caucase du Nord.

« Qui est Poutine ? » titre à la une *L'Étoile de la Volga*, quotidien que me glisse entre les mains son éditeur, présent au séminaire. L'élite tatare est très souverainiste et l'islam connaît une renaissance dans toute la région. Mais les intellectuels se méfient tout autant des intégristes du Caucase que du kgbiste Poutine et de ses méthodes.

Aussi, la campagne de presse en Occident et les dernières images télévisées d'une fosse commune en Tchétchénie ne dérangent guère les conférenciers. Le Tatarstan a son propre projet de souveraineté. Et il privilégie la négociation et le compromis, écartant d'emblée la moindre velléité de lutte armée.

Notre collègue séjourne présentement en Russie en prévision de l'élection présidentielle du 26 mars.

Plus



PHOTO Agence France-Presse

La cohabitation, c'est les affaires étrangères au président français Jacques Chirac (au centre) et le reste au premier ministre Lionel Jospin, à droite, serrant la main du chancelier allemand Gerhard Schröder, justement à l'Élysée, siège de la présidence française.

BALKANS

Six siècles d'histoire et de guerre

FRED A. REED
collaboration spéciale

Sous la prestigieuse plume d'Ismail Kadaré, le cahier PLUS du 26 février a publié une évocation poétique de la bataille de Kosovo Polje, communément appelé « le champ des Merles ».

Ce lieu n'a pas seulement marqué un grand écrivain. Tel un fer rouge, il a buriné son souvenir sur plus de six siècles d'histoire. Souvenir de sang, de revanche, d'illusions, et d'ambiguïté : Kadaré esquisse un tableau de la façon dont les Serbes, vaincus sur le champ de bataille en 1389, voulaient « se venger des Albanais, leurs anciens alliés, vaincus eux aussi par les Turcs ».

Kadaré veut nous faire comprendre l'incompréhensible. Il le rend, curieusement, encore plus opaque. Si les armées de l'Empire ottoman, cette force multinationale de paix de l'époque, comptèrent parmi elles non seulement des musulmans mais aussi des chrétiens, en quoi furent-elles différentes de celles de la coalition balkanique Serbes, Albanais, Bosniaques, Valaques, Croates mêlés qui se trouva face à eux ?

La religion à part, aucunement. Des orientaux barbares alors ? Sous le commandement du Sultan Murât 1^{er} et encadrée par des cavaliers turcomans, la force ottomane fut, elle aussi, une coalition balkanique : Serbes, Bulgares, Grecs, et même Albanais se battèrent avec une rare férocité contre leurs frères de sang, dont des millions de merles picorèrent les cadavres.

Que la légende de la glorieuse défaite, due en partie à l'abandon d'un prince Serbe pendant la bataille, ait été trafiquée pour justifier le « massacre » des Serbes au Kosovo perpétré contre les Albanais sous les deux Yougoslavies, paraît évident. Mais ce « massacre » fut aussi relatif. Les Albanais du Kosovo eurent finalement raison de leurs ennemis non seulement grâce à l'OTAN, mais aussi à une « revanche des berceaux ».

L'islam

Le conquérant Ottoman imposait-il l'islam aux peuples soumis ? Non plus. Mis à part les Bosniaques, seuls les Albanais se sont islamisés, à forte majorité, devenant par la suite des soldats et janissaires les plus craints, des guerriers les plus redoutables de la Sublime Porte.

La mémoire serbe, on l'a vue, étant presque aussi longue que celle des Albanais, devrait-on s'étonner de constater ce glissement où l'Albanais devint synonyme, dans la conscience historique serbe, du Turc ?

En s'en prenant au mensonge de l'histoire officielle en réalité, le mythe de l'effondrement du royaume serbe, Ismail Kadaré arrive à en escamoter une autre.

Pas celle d'une bataille, mais celle d'un nationalisme albanais aussi virulent que celui de son voisin mal-aimé.

Lors d'une rencontre avec un ami poète au Kosovo, il apprend que le fait même de tourner la tête et de regarder vers l'Albanie, au-delà des montagnes, relevait, sous le régime yougoslave, de l'interdit. « Nous étions si terrifiés par ce que nous entendions, par ces meurtres furtifs, ces tortures, ces mouchards qui grouillaient partout, qu'il suffisait de tourner la tête où devait se trouver la mère patrie et d'être vu par quelqu'un qui allait rapporter, pour causer la terreur. »

Bien que ce ne soient pas les mots du romancier, on peut comprendre qu'en ne disant pas que cette même description devait, à plus forte raison, s'appliquer à cette Albanie communiste qu'il connaissait bien, il les fait siens. Ainsi se dévoile la teneur politique d'un texte qui se voulait une méditation sur plaines et montagnes. Ainsi se rate une belle occasion de parler d'« albanicité », cette foi séculaire des trois Albanies : l'Albanie propre, Kosovo, Macédoine.

Cela n'est pas aussi surprenant qu'il puisse à prime abord paraître. Pendant plusieurs années, protégé par feu le dictateur Enver Hoxha, il profite de privilèges que très peu d'Albanais connaîtront : la liberté de sortir, d'aller à Paris, de publier des romans alambiqués, puissants, et hautement politiques.

Ismail Kadaré rompt sur le tard avec le régime de l'Oncle Enver. D'aucuns, à Tirana, l'accuseront d'être de mèche avec l'État bourreau. D'autres l'encensèrent pour son écriture de résistance, salueront son courage. L'homme, comme son oeuvre, distille une ambiguïté profonde. Qui lui en voudrait, d'ailleurs ?

Kadaré fait penser à son compatriote, Georg Kastrioti dit Skanderbeg, personnage aussi mythique que le Prince Lazar, défait au champ des Merles. Albanais de souche noble, il adhère à l'islam et commence une brillante carrière militaire sous les drapeaux ottomans, pour ensuite tourner sa veste et prendre la tête d'une résistance qui durera jusqu'à sa mort à la fin du XV^e siècle. Ainsi naît la légende de la glorieuse défaite albanaise. Le drapeau du pays le plus pauvre de l'Europe porte toujours l'aigle noir qui fut son écusson.

Tout comme la Serbie, l'Albanie avait, et a encore, un projet de parachèvement de l'union nationale, le rêve de la Grande Albanie qui parcourt, en filigrane, le texte furtif de Kadaré. Toute la terreur dont parlait son ami kosovar n'était-elle liée à cette plaine des Merles ?

Non, la terreur qui sévit depuis bientôt deux siècles dans les Balkans serait liée, n'en déplaise à Ismail Kadaré, à des projets d'unification d'un sang commun, qu'ils soient serbe ou albanais, croate, bulgare ou grec. Ces projets mensongers ne sont pas dans cette plaine, mais bien ailleurs, dans des chancelleries européennes. Et dans les fortes têtes d'écrivains nationaux épris de l'innocence parcraive d'éternelles victimes.

Montagnes et vallées ne seront, pour eux, qu'une toile de fond.

FRANCE

Le premier faux pas de Lionel Jospin a-t-il fissuré la cohabitation ?



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
PARIS

Ironie de l'histoire : Lionel Jospin, au moment de son « dérapage » à propos du terrorisme du Hezbollah au Liban, se disposait à fêter le lendemain le millième jour de son installation au poste de premier ministre. Et de célébrer du coup un miracle politique : 999 jours de « cohabitation » avec un président-rival aux aguets, Jacques Chirac, et pas le moindre faux pas de la part du chef du gouvernement.

Gouvernant avec un mélange de sérieux, de prudence et d'habileté, aidé par la conjoncture économique, Lionel Jospin avait jusque-là échappé à tous les pièges. Aucune crise sociale n'avait dégénéré vraiment, ni les routiers, ni les chemins de fer ni Air France. Les scandales politico-financiers avaient été rapidement circonscrits, même quand ils touchaient un proche de Jospin et le numéro deux du gouvernement, Dominique Strauss-Kahn.

Aucun raté gouvernemental — la Corse, la marée noire en Bretagne — n'avait été vraiment retenu contre lui. Qualifié jadis d'amatueur de la politique, Jospin venait de faire un étonnant sans-faute. La cohabitation venait de fonctionner plus de deux ans et demi sans accroc — et à son profit — laissant le pauvre président Chirac sans la moindre munition.

Il a suffi d'un petit mot lâché l'autre jeudi soir à Jérusalem — le « terrorisme » du Hezbollah — pour que la belle machine se détraque d'un seul coup. Vendredi après-midi, communiqué officiel de la présidence, trop heureuse de sauter sur l'occasion : « La politique d'équilibre de la France au Proche-Orient reste inchangée », dit l'Élysée, ce qui constitue un désaveu public et solennel de Lionel Jospin.

Le samedi en fin de matinée, le volet palestinien de la visite de Jospin tourne à l'émeute à la sortie de l'Université de Bir-Zeit : la sécurité est complètement prise par surprise et débordée, le premier ministre, puis sa voiture sont bombardés de pierres. Jospin est légèrement touché et réussit de justesse à échapper aux manifestants déchaî-

nés. Dans les jours suivants, son portrait et le drapeau français seront brûlés en effigie dans les pays arabes de la région. L'organisation intégriste Hezbollah déclare « interdire » le Liban à Jospin tant qu'il n'aura pas fait des excuses publiques.

Bref, d'une certaine manière, la France a été « humiliée » devant les caméras de télévision, un peu comme à l'époque les États-Unis avaient été « humiliés » à Téhéran avec la prise d'otages de leur ambassade.

Pour un mot lâché devant les journalistes — « terrorisme », qu'il remplacera dès le lendemain par « actes de guerre » —, Lionel Jospin a provoqué une petite mais sérieuse déflagration au Proche-Orient, affaibli ne serait-ce que temporairement les positions de la France auprès des pays arabes et du Liban et, finalement, donné pour la première fois l'impression que la France en matière étrangère parlait de deux voix discordantes, ce qu'aucun grand pays ne peut se permettre s'il a la prétention d'avoir une diplomatie.

L'improvisation

On peut discuter longuement sur le fond de la question : le mouvement intégriste Hezbollah, financé tour à tour par l'Arabie saoudite, l'Iran puis la Syrie, fait-il du « terrorisme » ou de la « résistance » lorsqu'il commet des actes de guerre au Liban occupé par les Israéliens ?

Le terme — généralement réservé aux mouvements violents et illégaux opérant dans des régimes démocratiques — est en effet discutable puisque subsiste dans cette région l'état de guerre avec Israël. Et, en tout cas, de l'introduire abruptement dans le débat politique marque indéniablement un important virage stratégique. Avec les risques que cela implique.

C'est justement ce que la presse française — quelles que soient ses positions sur le Proche-Orient — reproche à Lionel Jospin : d'avoir improvisé une initiative diplomatique sans avoir le moins du monde préparé le terrain ni mesuré les conséquences de son geste, encore moins consulté Jacques Chirac, qui reste, de manière floue mais officielle, le « garant » de la politique étrangère de la France.

Que Jospin, après coup, ait décidé d'assumer ce dérapage et prétendu que les termes en étaient parfaitement calculés, ne change rien à l'affaire : non seulement le premier ministre, traditionnellement en retrait en politique étrangère, improvisait des variantes dangereuses dans la zone la plus explosive du monde, mais encore manifestement même son ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine — qui fait le lien entre lui et Chirac —, n'avait été prévenu à l'avance. Et ne cachait pas sa surprise embarrassée.

Pour l'image de Lionel Jospin, vainqueur

surprise des élections législatives de juin 1997 et actuellement bon favori pour la présidentielle de mai 2002, c'est indéniablement une petite tache à son blason, même si l'incident sera oublié dans quelques mois, et si l'opinion française reste assez indifférente aux questions de politique étrangère.

Un professionnel

La force de Jospin, jusque-là, avait justement consisté, non pas tellement à faire des miracles en politique intérieure, ni même à avoir engagé avec héroïsme les indispensables réformes (Santé, retraites, etc.), qu'à avoir gardé depuis juin 1997 un contrôle quasi-parfait sur les événements et la marche du gouvernement. Bref, il se montrait un grand professionnel de la politique.

À la fin de la semaine dernière, il a commis la petite faute que, même en politique étrangère, les Français détestent par-dessus tout : il a fait preuve d'amateurisme. Un reproche qu'à son époque on avait fait au présidentiable Michel Rocard parce qu'il avait fait des déclarations « naïves » sur le coup d'état en Pologne en 1980.

Pour Lionel Jospin, il n'est pas sûr que cette affaire le suive éternellement, mais il s'agit en tout cas d'une mauvaise note au dossier, qui peut changer le climat politique et les relations avec le président Chirac, lui-même candidat à sa réélection en 2002.

Sur ce plan également — le respect des règles non-écrites de la cohabitation — Jospin est indéniablement fautif. Pas tellement sur le fond là non plus ; strictement rien dans la Constitution française n'attribue au président un « domaine réservé » en politique étrangère.

Mais l'usage est là, il a été confirmé par les deux épisodes de cohabitation entre Mitterrand et des gouvernements de droite. De fait, les premiers ministres de cohabitation ont jusqu'à maintenant reconnu la présence du président dans ce domaine. Et, pour des raisons de bons sens, pas une seule fois on n'avait pu déceler la moindre divergence entre les deux piliers du pouvoir face à l'étranger. Cette connivence — vitale pour un pays comme la France, qui a une politique étrangère souvent activiste — vient d'être rompue, pour la première fois et, même si c'était à propos d'un domaine relativement éloigné des préoccupations quotidiennes des Français, le responsable de cet accroc a forcément tort.

« En régime de cohabitation, dit depuis quinze ans un vieil adage de la politique française, c'est le premier qui dégagne, du premier ministre ou du président, qui est mort. »

Lionel Jospin est loin d'être mort. Mais pour la première fois il y a une faille dans la cuirasse. Et un doute qui risque de s'infiltrer.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



RUSSIE

Arrestations

■ Seize personnes ont été arrêtées pour être interrogées sur une attaque à Grozny, imputée à des combattants tchétchènes, qui a fait jeudi 20 morts et 29 blessés dans un convoi de policiers russes, a rapporté hier l'agence ITAR-TASS. Les suspects sont retenus dans la capitale tchétchène Grozny, a déclaré le vice-ministre de l'Intérieur le général Ivan Goloubev. Le convoi de neuf camions, qui transportait 98 hommes, paramilitaires d'élite de la police russe, est tombé dans une embuscade près de Grozny.

d'après AFP

ALGÉRIE

Massacre

■ Dix personnes ont été assassinées et trois blessées dans l'attaque de leur maison par des islamistes armés dans la nuit de jeudi à hier près de Larbaa (30 km au sud-est d'Alger), ont indiqué hier des habitants de la région. Un groupe armé a forcé la porte d'une maison d'une famille dans le hameau isolé de Souhane en faisant exploser une bombe, tuant ensuite neuf de ses membres par balle, égorgant un dixième, et en blessant trois autres. Une jeune fille a en outre été enlevée par le groupe armé, selon les mêmes sources.

d'après AFP

Soudan

Hôpital bombardé

■ Deux personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées après le bombardement par un avion du gouvernement soudanais d'un hôpital situé dans une ville tenue par les rebelles, a annoncé hier une organisation humanitaire américaine. Selon Andrew Kinyanjui, un coordinateur soudanais du bureau de l'association « Samaritan's Purse » à Nairobi, un avion a bombardé mercredi un hôpital géré par son organisation à Lui, à 140 kilomètres au nord-ouest de Juba, la plus grande ville du Sud-Soudan encore contrôlée par le gouvernement soudanais. Onze bombes ont explosé sur ou près de l'hôpital.

d'après AP

CONGO (RDC)

Casques bleus

■ Un général sénégalais, Moutaga Diallo, va diriger la force de 5500 hommes qui doit se déployer en République démocratique du Congo pour y contrôler le cessez-le-feu, a annoncé hier le porte-parole de l'ONU Fred Eckhard. Cet officier supérieur de 58 ans, a commandé le bataillon sénégalais dans la force ouest-africaine au Libéria (1991-93). Le Conseil de sécurité a approuvé l'envoi d'une force de 500 observateurs, avec une force de protection de 5037 hommes, qui doit aider à faire appliquer le cessez-le-feu signé en juillet-août 1999 à Lusaka.

d'après AFP

AUTRICHE

L'effet Haider

■ Un congrès médical européen prévu en 2001 à Klagenfurt, capitale de la province autrichienne de Carinthie gouvernée par l'ex-chef de l'extrême droite Joerg Haider, a été annulé en raison de la situation politique en Autriche. L'association de management européen pour la santé (EHMA) a annulé son congrès de 350 experts car une « grande partie des participants » ont renoncé à se rendre à Klagenfurt « dans les circonstances actuelles », selon l'agence autrichienne APA.

d'après AFP

SIERRA LEONE

Atrocités

■ Des atrocités sont régulièrement perpétrées contre les populations civiles par des rebelles sierra-léonais dans des régions situées à moins de 40 km de Freetown, a affirmé l'organisation de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch (HRW). Selon l'organisation, les principales victimes de ces crimes sont des civils vivant dans des camps de déplacés dans le district de Port Loko, en principe sous contrôle du gouvernement.

d'après AFP



PHOTO REUTERS

Le Augusto Pinochet mal en point que les Britanniques ont laissé aller pour raisons de santé a débarqué à Santiago hier dans une forme qui en a impressionné plusieurs, laissant à un moment donné sa canne pour recevoir l'accolade du commandant en chef de l'Armée chilienne, le général Ricardo Izurieta.

Ses fidèles et les militaires accueillent Pinochet en héros

d'après AFP et AP
SANTIAGO

Le vieux caudillo est rentré chez lui et le Chili hérite de « l'affaire Pinochet ». L'ancien dictateur, libéré la veille par Londres, a été accueilli en héros hier à Santiago au cours d'une cérémonie rassemblant le gratin des forces armées dont il était voici peu encore le commandant en chef.

C'est un homme libre, et debout, qui a regagné son pays après plus de 16 mois de détention en Grande-Bretagne et le rejet de sa demande d'extradition vers l'Espagne, qui voulait le juger pour les crimes commis sous la junte militaire (1973-90).

Sous un soleil radieux et au son d'une fanfare militaire, le vieillard de 84 ans, jugé mentalement déficient par Londres, semblait pourtant en forme : sorti de l'avion dans un fauteuil roulant placé sur une plate-forme élévatrice, c'est ensuite debout, à peine appuyé sur une simple béquille, qu'il a foulé le sol chilien.

Et c'est toujours debout, souriant dans un élégant costume bleu foncé, qu'il a reçu l'accolade du commandant des forces armées, Ricardo Izurieta. Puis, d'un pas plutôt assuré, il a salué une brochette de militaires en grande tenue et plusieurs de ses 27 petits-enfants, tandis que ses partisans l'applaudissaient et agitaient des mouchoirs blancs.

Cette cérémonie a déplu au gouvernement, dont aucun membre n'était présent. « Il semble déplacé d'organiser cela comme une fête,

malgré les circonstances dans lesquelles Pinochet a été autorisé à quitter Londres », a lancé le ministre de l'Intérieur, Raul Troncoso.

Elle a aussi choqué les militants des droits de l'homme. « Il a trompé les médecins, les autorités britanniques et a reçu un accueil de héros. C'est ce que nous avions prêté tout du long », a déploré Carlos Reyes, de Chile democratico, l'organisation des exilés chiliens en Grande-Bretagne.

Andrew Hogg, porte-parole de la Fondation médicale pour les soins aux victimes de tortures, a rappelé depuis Londres avoir « soupçonné dès le départ que Pinochet avait cherché à se présenter dans un état de santé aussi mauvais que possible pour éviter l'extradition. »

Sans cesser un instant d'afficher son large sourire, Pinochet est ensuite parti en hélicoptère pour l'hôpital militaire où il doit passer de nouveaux tests. « Nous aimerions l'emmener à la maison tout de suite, mais c'est aux médecins de décider », a soupiré sa fille Lucia.

Pinochet rentré et l'Europe débarrassée, le Chili hérite du dossier. Il revient désormais aux tribunaux chiliens de « décider si le

sénateur Pinochet est responsable des crimes dont on l'accuse. C'est ce que veut une majorité de Chiliens », déclarait jeudi soir le président sortant Eduardo Frei, qui passera dans quelques jours le relais au socialiste Ricardo Lagos. « Aucun citoyen chilien n'est au-dessus des lois », a-t-il ajouté dans une allocution à la nation.

De multiples voix réclament un procès au Chili, où le juge Juan Guzman instruit une soixantaine de plaintes et a fait savoir qu'il allait réclamer de nouveaux examens médicaux. « Le Chili a obligation envers le monde de rendre la justice », estimait le sénateur socialiste Sergio Bitar. Les avocats des victimes ont d'ores et déjà demandé la levée de l'immunité dont bénéficie Pinochet en tant que sénateur à vie.

On réclame aussi, et avec beaucoup plus d'unanimité, qu'il quitte la vie politique. Après la Constitution sur mesure de 1980, une nouvelle et fort opportune loi doit être bientôt votée, qui lui permettrait de démissionner de son poste de sénateur à vie, tout en en gardant salaire, escorte et immunité... « S'il est tellement malade qu'il ne peut pas supporter un procès, il ne peut certainement pas être sénateur », persiflait le député de gauche Juan Pablo Letelier.

Dans l'après-midi, un millier d'opposants à Pinochet ont manifesté sans incident sur la principale avenue de Santiago, l'Alameda, jusqu'à La Moneda.

Kosovo : nouveaux affrontements à Mitrovica

d'après AP et AFP
MITROVICA, Yougoslavie

Les soldats français de la force de maintien de la paix au Kosovo ont à nouveau usé de gaz lacrymogènes à Mitrovica hier, pour disperser quelque 200 Serbes qui tentaient de gagner trois immeubles où les Nations unies souhaitent reloger des réfugiés Albanais.

Les manifestants ont jeté des pierres et des briques dans la matinée sur les soldats et les bâtiments. Des troupes danoises ont été appelées en renfort. Cinq militaires français et entre sept et neuf Serbes, selon les sources, ont été blessés.

Les soldats français ont finalement réussi à ouvrir un passage au milieu des Serbes pour conduire dans le nord de la ville 34 Albanais, âgés pour la plupart de 50 à 60 ans.

Cette opération fait suite à l'échec, la veille, d'une première tentative, qui avait déjà provoqué des incidents, deux Albanais ayant été la cible de pierres lancées par des femmes serbes.

Hier, la Force multinationale de paix (KFOR) et la Mission des Nations unies au Kosovo (MINUK) avaient visiblement décidé d'employer la manière forte, renonçant à utiliser une passerelle mobile, mise en place la veille sur la rivière Ibar qui sépare les quartiers nord, à majorité serbe, et sud, essentiellement peuplé d'Albanais.

C'est à bord de quatre blindés français que les Albanais, accompagnés de l'administrateur régional de l'ONU Mario Morcone, ont pu retrouver leurs appartements situés dans trois immeubles en bordure de l'Ibar.

Les blindés ont franchi la rivière

à gué, à l'ouest du pont principal, situé à environ 200 mètres des immeubles, où vivaient de nombreuses familles albanaises, avant les violences inter-ethniques du début février.

Au total 43 familles albanaises — soit environ 150 personnes sur les quelque 2000 ayant fui le nord de Mitrovica depuis début février — ont exprimé le souhait de rentrer chez elles, selon la MINUK.

Jeudi, l'administrateur de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, s'était rendu à Mitrovica, pour discuter avec les responsables des deux communautés pour tenter d'obtenir un accord sur les conditions d'une normalisation de la situation.

Le « maire » auto-proclamé de la partie albanaise, Bajram Rexhepi, avait imputé le blocage du proces-

Général bosniaque condamné par le TPI

BERTRAND PINON

Agence France-Presse, LA HAYE

Le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a infligé hier une peine record de 45 ans de prison au général croate de Bosnie Tihomir Blaskic, premier officier d'un tel rang à être condamné par les juges de La Haye.

La chambre de première instance du TPI a en outre souligné le caractère « international » de la guerre en Bosnie (1992-1995) et dénoncé le rôle de la Croatie et de son ex-président Franjo Tudjman dans le conflit.

Le général Blaskic a été reconnu coupable de crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour avoir « personnellement ordonné » des attaques systématiques contre les populations musulmanes de la vallée de la Lasva de mi-1992 à début 1994.

Il a en outre, selon le TPI, « manqué à ses devoirs de supérieur en ne punissant ni n'empêchant la commission de crimes par ses subordonnés ».

À l'époque simple colonel, Tihomir Blaskic commandait les forces armées croates de Bosnie centrale. Il avait été promu général à l'été 1994.

« Les faits que vous avez commis, général Blaskic, sont d'une extrême gravité. Ces actions de guerre menées au mépris du droit international humanitaire dans la haine de l'autre, ces villages réduits à l'état de ruines, ces maisons et ces étables incendiées et détruites, ces personnes forcées de quitter leur foyer, ces vies perdues, brisées, sont inacceptables », a asséné hier à l'accusé le président français du TPI, le juge Claude Jorda.

« La communauté internationale ne doit pas tolérer que de tels crimes soient commis. Il appartient à ce tribunal aujourd'hui, à la Cour pénale internationale (CPI) demain, de les punir », a-t-il ajouté.

Une des plus graves atrocités commises dans la vallée de la Lasva avait été le massacre en avril 1993 par les Croates de Bosnie de la population musulmane du village d'Ahmici, pour lequel cinq d'entre eux ont été condamnés en janvier dernier à des peines de 6 à 25 ans de prison.

L'accusation avait bâti une grande partie de son réquisitoire contre Tihomir Blaskic sur cette tuerie.

D'une raideur toute militaire, prenant de nombreuses notes, le général Blaskic a accueilli de manière glaciale sa sentence. L'un de ses avocats, M^c Russel Hayman, a indiqué qu'il ferait appel.

Le verdict du procès Blaskic a donné l'occasion au TPI de dénoncer le rôle joué par la Croatie dans la guerre de Bosnie et les menées nationalistes de Franjo Tudjman.

« La République de Croatie ne s'est pas contentée d'un rôle de spectateur, ni même de chercher seulement à protéger ses frontières. Elle est intervenue dans le conflit opposant les Musulmans et les Croates de Bosnie centrale », a déclaré le juge Jorda, évoquant la présence « de nombreux soldats » de Zagreb au sein des forces croates de Bosnie (HVO).

Le TPI n'a jamais inculpé Franjo Tudjman, décédé fin décembre dernier. Mais les procureurs du tribunal avaient dénoncé l'an passé « la politique élaborée à Zagreb » visant à vider la Bosnie centrale de sa population musulmane et affirmé que le général Blaskic n'en avait été que « l'outil ».

sus aux « extrémistes », tout en souhaitant une réinstallation des Albanais dans le nord, ainsi qu'un retour des Serbes dans le sud.

En revanche, son homologue serbe Oliver Ivanovic avait déclaré, à l'issue de sa rencontre avec M. Kouchner, qu'il n'y avait « accord sur rien ».

Vendredi, une porte-parole du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) de l'ONU, Paula Ghedini, a fait part des réserves de son organisation quant à cette opération, organisée par la KFOR et la MINUK, estimant que « sécurité veut dire plus que protection physique ».

« Le temps joue contre la paix. L'immobilisme ferait monter la tension », a estimé pour sa part le général de Saqui, « car plus personne ne va croire que les choses bougeront un jour ».

Politique

Bouchard: la souveraineté d'abord

Le référendum est moins important pour l'instant, dit-il aux jeunes

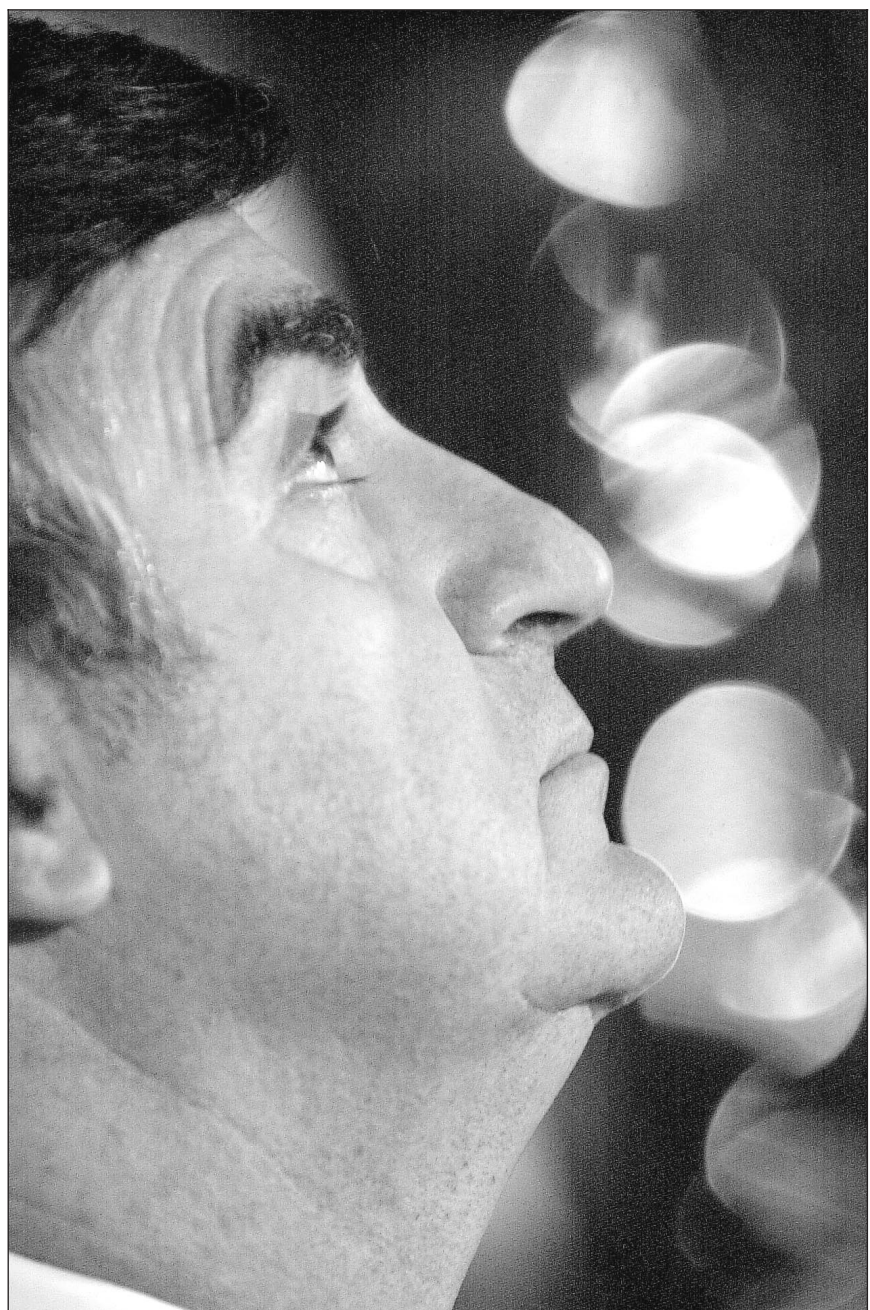


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, Presse Canadienne

Le premier ministre Lucien Bouchard hier en conférence de presse au sujet du bas de laine.

DENIS LESSARD

Il faut parler de souveraineté plutôt que de référendum a soutenu hier soir le premier ministre Bouchard devant les jeunes de son parti, un long discours où il s'est enflammé sur la question nationale.

Prenant la parole devant 400 délégués jeunes réunis toute la fin de semaine en prévision du congrès de mai, M. Bouchard a clairement évacué la solution proposée par l'ex-conseiller Jean François Lisée, la tenue d'un référendum sur un autre enjeu que la souveraineté. Il a dénoncé la tentation de « souverainistes qui ne sont pas dans le parti », qui « veulent faire quelque chose. Ils ont raison, mais il ne faut pas chercher n'importe quoi, empirer la situation, laisser la proie pour l'ombre. L'objectif c'est la souveraineté, c'est pas vrai que l'histoire du Québec se termine dans quelques mois » a-t-il lancé.

« Il y a actuellement une certaine érosion du pouvoir politique, une fatigue générale » dira M. Bouchard, l'idée de la souveraineté connaît « une pause » dans l'opinion publique depuis l'échec des souverainistes en 1995.

Les politiciens fédéraux ont décidé de profiter de cette pause « mais chaque fois où ils nous insultent, qu'ils traitent le Québec avec arrogance, c'est une journée de plus qui nous rapproche du moment où les Québécois vont se réveiller », de lancer M. Bouchard ovationné par ses militants. « Il faut parler de plus en plus de souveraineté de moins en moins de référendum, on en parlera quand on

sera prêts », a tranché M. Bouchard.

Exaspéré par la controverse autour des 841 millions de fonds fédéraux pour les dépenses de santé transformés en bas de laine, le premier ministre Bouchard a haussé le ton hier, un peu plus tôt dans la journée. La décision de Québec de ne pas y toucher était justifiée et si c'était à refaire, le gouvernement n'agirait pas autrement.

« Je ne suis pas embarrassé par la décision, mais par la façon dont c'est expliqué dans les journaux », a dit M. Bouchard au terme d'un caucus de deux jours de ses députés, encore assombri hier par un sondage montrant que, massivement, les Québécois, désapprouvent le gouvernement Bouchard.

Le ministre des Finances, Bernard Landry, hors de lui, parlait d'une « tempête anti-Québec » dont il avait « encore de la difficulté à saisir l'ampleur ». Dans les médias, martèle-t-il, « pas un mot, une ligne ou un soupir au sujet du grand responsable qui a créé cette fiducie », (le gouvernement fédéral). « Comment expliquez-vous que nous sommes la seule province où ce débat ait lieu ? » a renchéri M. Bouchard. D'autres provinces, dont l'Ontario, n'ont pas eu recours au bas de laine en fiducie accordé par Ottawa l'an dernier.

La façon de faire adoptée par Québec après l'annonce du transfert d'Ottawa le printemps dernier n'est pas illégale, a dit M. Bouchard. « Les règles comptables l'autorisent, mais les vérificateurs n'aiment pas tellement, ils voudraient que ce soit dans le fonds consolidé. »

Bernard Landry a admis hier que le vérificateur général avait proposé une autre solution à son ministère que l'utilisation des transferts pour réduire la dette.

Comme l'indiquait *La Presse*, hier, une opération simple, proposée par l'Institut canadien des comptables agréés, aurait permis d'inscrire ce fonds dans ses comptes publics (le fait qu'ils n'avaient pas été utilisés serait apparu), en ajoutant du côté de la santé un « passif » du même montant.

Mais pour M. Landry, cette proposition de l'ICCA comportait une phrase assassine : « Les ressources doivent être utilisées au fins prescrites. » (La santé et les programmes sociaux dans ce cas.)

Or, a dit M. Landry, « avec cet argent qu'on reçoit d'Ottawa, on fait ce qu'on veut ! Généralement, on le met dans les transferts sociaux, mais avec ce mécanisme, il faut le dire d'avance. Si la conjoncture ou les besoins changent, on est pris avec la formule « aux fins prescrites ».

M. Landry a insisté sur le fait que la méthode utilisée respectait les règles comptables mises en place il y a deux ans — ce qui n'avait jamais été contredit d'ailleurs. Il a soutenu que le gouvernement n'avait pas été l'objet de « pressions » du vérificateur pour ajuster ses règles comptable afin que de telles sommes apparaissent dans ses bilans financiers. Dans un communiqué, le vérificateur parlait hier de « discussions avec le ministre des Finances ».

Après avoir dit la veille qu'il n'aurait pas été sage de dépenser cette réserve accordée pour trois ans par Ottawa, M. Bouchard a tiré d'un autre angle hier, disant qu'il n'y avait pas de surplus non utilisés. Québec a dépensé ce qu'il prévoyait utiliser de ce bas de laine cette année, 482 millions tirés à même ses surplus. Il pourra récupérer l'argent pour la prochaine année financière.

L'opposition fait reculer le gouvernement sur la clarté

Les députés conservent leur pouvoir d'amender les projets de loi

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le gouvernement Chrétien a dû faire marche arrière à toute vapeur hier en renonçant à son projet de changer, en pleine session, les règles du jeu et de limiter le droit des députés de déposer un nombre illimité d'amendements à tout projet de loi.

Le ministre d'État et leader en Chambre du gouvernement, Don Boudria, a en effet cédé hier matin aux pressions de l'opposition et à celles également de plusieurs députés d'arrière-ban de son propre parti qui trouvaient que le gouvernement allait trop loin dans son intention de brimer des droits démocratiques depuis longtemps en usage au parlement canadien.

Si les partis d'opposition ont ainsi crié victoire hier, M. Boudria a affirmé de son côté qu'il n'avait pas reculé sur son intention de faire adopter le plus vite possible le projet de loi C-20 sur les conditions de sécession d'une province du Canada, en dépit des 411 amendements déposés par l'opposition.

Le ministre a expliqué qu'il remplaçait tout simplement sa motion numéro 8 par une autre qui aurait pour conséquence, également, d'accélérer le processus de vote à la

Chambre. Il a aussi déclaré qu'il avait eu l'assurance de l'opposition officielle que des discussions seraient entamées la semaine prochaine pour améliorer le fonctionnement de la Chambre.

« On a trouvé une nouvelle formule, a commenté Don Boudria, qui accélérera le processus et permettra à la fois de disposer d'un nombre ridicule d'amendements. »

Pour contrer ou retarder l'adoption du projet de loi sur « la clarté référendaire », le Bloc québécois a en effet déposé plus de 1000 amendements dont environ 400 ont été retenus par la Chambre. Pour disposer de ces amendements, les députés auraient été obligés de siéger jour et nuit pendant plusieurs jours. Les réformistes avaient d'ailleurs utilisé ce procédé en décembre dernier pour marquer leur désaccord avec un autre projet de loi, celui-là sur le traité des Nisga'a.

La nouvelle formule de Don



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le leader parlementaire Don Boudria.

Boudria permettra qu'un seul membre d'un parti politique reconnaisse en bloc le vote de sa formation, plutôt que d'exiger des députés qu'ils s'expriment à tour de rôle. Le ministre s'est dit conscient que certains partis n'utiliseraient pas ce raccourci.

Le leader du gouvernement en Chambre a de plus reconnu hier que sa volte-face n'était pas non plus son choix de prédilection et

qu'il aurait préféré s'en tenir à la manière forte.

Quant au Bloc québécois, son chef, Gilles Duceppe, a déclaré que sa formation n'avait nullement l'intention de se croiser les bras et de laisser passer C-20. M. Duceppe a encore fait comprendre hier que le Bloc allait tout faire pour démontrer son opposition farouche à la loi référendaire. La Chambre reprend ses travaux le 13 mars.

Précision: contributeur mais pas organisateur

La Presse

M. Paul Lemire, qui a démissionné lundi dernier du conseil d'administration du CITEC (Institut canadien du tourisme et du commerce électronique) après le déclenchement d'une enquête de la GRC, n'est pas un organisateur du Parti libéral du Canada, affirme Éric Tétrault, directeur de presse du ministre responsable du Québec, Alfonso Gagliano.

« M. Lemire n'a jamais été un organisateur du Parti libéral du Canada. Mais je peux confirmer qu'il est un contributeur du parti comme l'indiquent les registres publics », dit M. Tétrault.

Dans un article publié dans *La Presse* le jeudi 2 mars, l'ancien directeur général du CITEC, Richard Bourassa affirmait que M. Lemire était un membre influent du PLC.

L'affaire CITEC a éclaté au grand jour la semaine dernière lorsque son ancien président, André Vallerand, a dénoncé les pratiques de cet organisme financé par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada.

Le milliard d'Ottawa: d'autres révélations

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Parti réformiste a rendu public un document interne du ministère du Développement des ressources humaines (DRHC) qui met encore une fois la ministre Jane Stewart dans l'embarras.

Mme Stewart tente, depuis le début de l'année, de sortir indemne d'un vaste imbroglio administratif au sein de son ministère concernant des programmes de subventions évalués à un milliard de dollars. Un rapport de vérification interne, rendu public le 19 janvier dernier,

a démontré en effet qu'un grand nombre de ces subventions n'avait fait l'objet d'aucun suivi financier adéquat et que plusieurs dossiers ne répondaient pas aux normes de gestion du Conseil du Trésor.

Le document dévoilé hier, obtenu grâce à la loi d'accès à l'information, est un plan stratégique de communication préparé par DRHC dès le mois de juin 1999 pour limiter les dégâts qu'allait causer la divulgation du fameux rapport de vérification interne du ministère.

Daté du 30 août 1999, alors que Mme Stewart était en poste, le document nous apprend notamment que le rapport interne de vérification déclencherà les reproches des partis d'opposition et des médias et

qu'il faut dès lors prévoir les coups. Il signale que le rapport de vérification interne pourrait être rendu public « prématurément » et qu'il faut dès lors préparer la contre-attaque, c'est-à-dire des documents d'information pour la ministre et les députés du gouvernement, des listes de projets et de subventions, etc.

Le document recommande notamment — ce qui n'est pas sans rappeler le discours utilisé par Jane Stewart aux Communes ces jours-ci — d'insister sur les bienfaits du partenariat entre DRHC, les gens d'affaires et les communautés locales. Les « messages clés » préconisés par les auteurs ainsi sont énumérés : « redonner espoir à plusieurs communautés », « créer

des emplois stables et permanents », réduire les coûts engendrés par le chômage et l'aide sociale, insister pour dire que ces subventions sont des investissements sages et répéter que les fonds de création d'emplois ont généré quelque 30 000 nouveaux emplois au pays.

Depuis que toute l'affaire a éclaté, la ministre Stewart n'a cessé de répéter qu'elle n'avait été mise au courant des ratés signalés par la vérification interne que le 17 novembre 1999.

« Il m'est très difficile de croire, a déclaré la réformatrice Diane Ablonczy, que DRHC préparait un plan d'action dès le mois d'août pour gérer la publication à venir du rapport de vérification interne et que la ministre n'en savait rien. »

En l'absence de Jane Stewart aux Communes, sa secrétaire parlementaire, la députée Bonnie Brown, a tenté de repousser les attaques réformatrices en expliquant que le document en question n'était qu'un « brouillon de plan de communication », un projet élaboré pour des « solutions potentielles » à être présenté à la ministre.

Pour Diane Ablonczy, ce plan de communication est « un autre signe clair que la ministre n'a pas été honnête et que nous ne pouvons nous fier à l'information qu'elle nous livre. (...) la version de la ministre, a ajouté Mme Ablonczy, ne concorde pas avec les documents que nous avons obtenus de son ministère ».

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

4 mars 2000

Page B12 manquante